

L'ECHO DES BOIS-FRANCS.

Salle de Lecture
Assemblée Législative

ORGANE DU COLON

AUGUSTE BOURBEAU, Editeur-Propriétaire

JOURNAL HEBDOMADAIRE

DENIS LEBLANC, imprimeur.

L'Echo des Bois-Francis

Journal hebdomadaire

—PUBLIÉ—

A Victoriaville, P. Q.

Nul ne peut insérer sans nom responsable

PRIX D'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis, payable d'avance, \$1.

TARIF DES ANNONCES:

1re insertion.....12cts par ligne

2me.....8cts

Conditions spéciales pour annonces d'affaires, rapports, réclames, etc. etc.

VICTORIAVILLE, 31 MAI 1902.

Notre neuvième année

Avec le présent numéro, L'ECHO DES BOIS-FRANCS commence sa neuvième année. Le premier numéro parut en juin 1894. Neuf années d'existence, voilà qui compte dans la vie d'un journal. Nous pourrions dire que bien des changements se sont opérés depuis la fondation de L'ECHO. A l'époque primitive des difficultés de toutes sortes se présentaient comme cela d'ailleurs, arrive toujours pour les entreprises à petit capital.

Il fallait lutter contre la faim et l'exiguïté des revenus, jusqu'à ce que vers 1896, les efforts paraissent insuffisants, on décida de changer de régime. C'est à cette période que nous fûmes installés comme propriétaire de L'ECHO DES BOIS-FRANCS.

En changeant de propriétaire, la direction du journal n'a pas changé d'allégeance. Nous avons continué les mêmes combats commencés depuis deux ans, et la même politique qui a été celle de nos convictions, à toujours dirigé nos écrits. De plus nous avons toujours veillé à ce que nos amis eussent toute la protection possible contre certain empiètement qui était à la mode à une époque bien mémorable. Nous avons pu en quelques circonstances commettre des erreurs; nous nous en confessons, reconnaissons notre nature humaine. Mais quant à la mauvaise volonté, nous pouvons assurer nos amis qu'il n'est jamais entré dans notre idée de contrecarrer sans consulter, l'opinion de nos amis.

Nous voulons bien avouer aussi que nous n'aimons pas à imposer nos propres idées sans au préalable les faire accepter; nous avons toujours cru qu'il y a plus dans deux têtes que dans une.

Comme nos amis peuvent le constater, le format de L'ECHO a changé. C'est maintenant un journal qui fait honneur à notre District et nous devons dire que nous sommes heureux des nombreuses félicitations que nous avons reçues depuis quelque temps. Nous en sommes reconnaissants et d'autant que nous nous sommes imposés de grands sacrifices pour arriver à mettre notre journal sur un pied qui lui permet de donner aux lecteurs une quantité de lecture suffisante. Nous devons avouer que beaucoup de lecteurs ne tiennent pas compte de ces sacrifices. Il y en a un grand nombre qui ne se considèrent pas endettés envers les journaux.

Non, le journaliste est supposé vivre de l'air du temps. Mon Dieu! qu'on se représente donc la somme de travail annuel que demande la publication d'un journal, si petit soit-il. Si les abonnés étaient aussi fidèles pour payer leur abonnement que l'est le journaliste pour leur expédier le journal, il y aurait de l'avenir dans le journalisme. Malheureusement, tel n'est pas le cas à la campagne. Tout de même, nous nous imposons le sacrifice que requiert la situation et nous attendons les événements comme le marin qui attend le bon vent.

Toutefois, nous demandons à Dieu de nous donner la force, la santé, pour continuer notre travail comme par le passé et si quelque malheur ne vient pas interrompre nos entreprises, nous nous efforcerons d'accomplir ce que nous avons commencé.

ONTARIO.

Les élections à Ontario ont eu lieu jeudi, et le résultat est si libéral et si conservateur. Il y a encore les rapports de quelques comités qui ne sont pas arrivés et qui, paraît-il, donneraient des résultats favorables aux conservateurs. Dans ce cas, le gouvernement libéral ne pourrait se maintenir, et l'Hon. Ross se trouverait dans l'obligation de démissionner.

L'opinion s'accorde à dire que la réputation du parti libéral en général s'en va, puisque dans les circonstances le parti libéral à Ontario sort si faible de la lutte.

CORRESPONDANCE

L'Echo des Bois-Francis,

Ville.

MM.

J'ai lu avec intérêt la petite note Post Office, la semaine dernière. Veuillez croire qu'il y a un certain temps que je trouve ridicule cette enseigne qui ne convient pas du tout pour notre localité. Qu'un particulier se donne une raison sociale en termes anglais, c'est son affaire, mais que sur un bureau public comme le bureau de poste, dans une localité canadienne-française on place Post office, voilà qui est notre affaire et nous sommes en droit de nous plaindre, et d'où elle parte, la plainte est digne d'attention. Notre bureau de poste a été construit par des Canadiens-français. La surveillance en a été donnée à M. Thomas Baril, un canadien-français. C'est M. Louis Lavergne, un canadien-français qui a travaillé pour obtenir ce bureau; est-ce qu'il n'eût pas été possible de faire placer sur la pierre frontale: "Bureau de Poste"?

Je veux concéder à M. Lavergne que c'est par inadvertance que la chose a été faite, mais j'espère qu'il prendra la chose en considération. A St-Hyacinthe, on avait inscrit Post office, et la population a cru devoir faire corriger cet anglicisme. Je conçois comme il était dit dans la petite note de la semaine dernière, que dans un endroit anglais où l'on inscrivait "Bureau de Poste" la population ne tarderait pas à décrocher ce qu'on appellerait une insulte; et je sais que ce serait juste. Pourquoi nous, les Canadiens-français, sommes nous toujours à baisser la tête. Il me semble que nous avons tout autant d'honneur et de patriotisme que les autres nations. Aujourd'hui si on s'occupe du français, occupons nous en pour tout de bon. J'espère que M. Lavergne s'occupera de la chose sérieusement et nous fera le même plaisir que celui qui a été fait à la ville de St-Hyacinthe.

Je suis Monsieur votre dévoué

UN ÉLECTEUR.

Drummondville, 26 mai, 1902.

A M. le Rédacteur

de L'Echo des Bois-Francis.

Monsieur,

S'il vous plaît un petit espace dans votre journal. Je lisais vendredi dernier dans "La Justice de Drummondville" un article sur l'instruction publique intitulé: "Réparons notre oubli", après cette lecture, je me suis demandé, suis-je catholique? Je crois, si je le suis, mon petit catéchisme m'a appris, que l'instruction et l'éducation des enfants, appartiennent aux parents, sous la direction de nos évêques et prêtres; impossible de sortir de là comme catholique. En examinant le système d'administration de l'instruction publique de notre Province, je vois que l'instruction publique est dirigée par un bureau composé de tous nos évêques et de quelques laïques les plus instruits de la Province de Québec; que ce bureau depuis son existence a toujours travaillé à améliorer, et travaille encore actuellement, et j'ai la ferme conviction que ce bureau comme par le passé fera son devoir pour l'instruction publique.

Je plaindrais celui qui oserait blâmer ce système d'administration. Cependant depuis quelques années certains orateurs crient toujours au nom du Patriotisme, de la liberté, qu'il faut à tout prix améliorer notre instruction publique. Je n'ai jamais pu savoir ce qu'on voulait améliorer quand vendredi dernier "La Justice de Drummondville" par son rédacteur, commence à nous dire: "qu'il nous manque. Lisez avec moi: "La Province de Québec est dévastée par les autres pays, sous le rapport du nombre de ses écoles, de leur apparence extérieure, et du confort intérieur, et nous ne payons pas nos instituteurs le tiers de ce qu'elles reçoivent ailleurs. Au Manitoba les instituteurs et institutrices reçoivent chacun trois fois ce que nous payons ici à Drummondville, et cependant nous les plaignons.

"Charité bien ordonnée commence par soi-même. Avant de les plaindre, plaignons-nous."

Monsieur le rédacteur, si on considère la disposition des rangs dans nos campagnes, le revenu des municipalités scolaires, je dis que, règle générale, à bien peu d'exception, nos écoles sont aussi nombreuses et aussi confortables sous tous rapports que n'importe quel autre pays. Depuis au-delà de trente ans, qu'aucune maison d'école n'est construite autrement que sur un plan approuvé par le surintendant, et la plupart de nos maisons d'écoles ont une apparence extérieure convenable, quelques-unes sont même peinturées, d'autres blanchies, et les alentours de ces maisons sont généralement entretenus proprement, quant à l'intérieur nous y voyons le nécessaire; elles sont pourvues, même quelques-unes de sièges les plus modernes, de tableau noir, de cartes géographiques, etc., je désirerais que quelques grands chefs de certains pays étrangers et même quelqu'un de nos criards d'ici assisteraient à la classe d'une de nos écoles de campagne, ils verraient qu'on y est obligé de se mettre à genoux avant et après la classe devant un crucifix, et connaissant les talents de nos institutrices qui enseignent si bien le petit catéchisme, que je leur promets que dans une semaine ils l'apprendraient parfaitement; je pense que cela leur ferait un grand bien.

Nos institutrices ne sont pas assez payées. A qui la faute? le bureau de l'instruction publique a demandé maintes et maintes fois à fixer le minimum des salaires à \$100.00 et aucun gouvernement n'ose; cependant ici la plupart des institutrices, qui autrefois n'avaient que \$60.00 à \$80.00, ont aujourd'hui \$110.00 à \$120.00 logées et chauffées; la première institutrice de notre village à \$175.00, je comprends que le salaire est faible, mais on ne peut faire que suivant ses moyens.

Vous dites M. de "La Justice", de commencer par nous plaindre plutôt que de plaindre Manitoba. La première pensée que j'eus de cette phrase a été le souvenir du proverbe: "Que la bouche parle toujours de l'abondance du cœur", je veux être assez charitable pour rejeter cette idée, et vous croire assez catholique pour ne pas approuver ce qui a été fait et blâmer les autorités politiques de ne pas avoir accompli leurs promesses à l'égard des écoles du Manitoba.

J'espère que M. de "La Justice" ne m'en voudra pas pour avoir exprimé mes convictions sur ce sujet. Si j'ai le temps la semaine prochaine j'aurai encore un peu à dire.

Merci d'avance M. le Rédacteur de votre bonté.

Papier crêpé et de soie de toutes nuances à vendre à la Librairie de Victoriaville.

—Les marchands trouveront à la Librairie de Victoriaville, des sacs de toutes grandeurs, depuis un ¼ de livre jusqu'à 25 livres.

—Melle Régine Richard est allée passer quelque temps à Mitchell Station chez sa sœur Mme Rhéaume.

—M. et Mme Paul Thibault ainsi que M. Cyrias Thibault sont allés passer quelques jours à St-Ferdinand cette semaine.

—La vie de Napoléon, par nos contemporains. Ce livre devrait se trouver dans toutes les familles. Les enfants y apprendraient une des parties les plus intéressantes de l'histoire de France. En vente à la Librairie de Victoriaville. Prix 25 cts.

—Jedi, Fête-Dieu. Cette fête n'est plus d'obligation. Pendant l'octave de cette fête, c'est-à-dire jusqu'à vendredi 6 juin le St-Sacrement sera exposé à la messe de 6 ½ heures.

—Un grand nombre de personnes se sont rendues dimanche à Trois-Rivières, entendre le célèbre orchestre de Sousa. Tout le monde est revenu enchanté.

—Le Rev. Père Beaudet dominicain, en visite chez sa sœur Mme H. H. Dunn, a donné quelques soirs, au mois de Marie, cette semaine, une intéressante instruction sur la Ste

—Blancs de listes électorales et rôle d'évaluation, de perception etc., à vendre à la Librairie.

—M. F. Fournier autrefois de cette ville et demeurant maintenant à Manchester N. H. a eu la douleur de perdre son unique enfant âgé de 1 an et 2 mois. Nous offrons à M. et Mme Fournier nos sincères sympathies.

—Nous avons le regret d'annoncer aussi la mort Mlle Edouard Langlais, arrivée jeudi matin. La défunte était malade depuis quelques semaines. Excellente épouse, bonne mère de famille c'est d'elle qu'on peut dire qu'elle était vraiment la femme forte de l'Evangile. Aussi c'est sans crainte qu'elle a vu approcher la mort.

Ses funérailles ont lieu ce matin au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Nous offrons à M. Langlais et à sa famille nos profondes sympathies.

HAMACS POUR BÉBES reçus à la Librairie cette semaine. Prix modérés.

—Le Rev. Père Rhéaume, rédemptoriste, ancien, curé et supérieur de Ste-Anne de Beauré, qui était missionnaire aux Antilles, devait arriver jeudi de cette semaine à Ste Anne. Un télégramme reçu au monastère de Ste Anne, apprend aux Révérends Père que le Père Rhéaume est mort en cet endroit, au moment où il se préparait à partir pour le Canada. On présume qu'il a dû périr lors du cataclysme qui a coûté la vie à tant de personnes aux Antilles. Le Rev. Père Rhéaume était le cousin germain de nos amis et concitoyens MM. Joseph et Nap. Mercier et de M. Arthur Mercier de Port Arthur Ont.

—Dimanche dernier, M. et Mme Ludger Perrault, fêtaient le dix-huitième anniversaire de leur mariage. A cette occasion plusieurs amis se sont rendus chez M. Perrault pour lui présenter leurs souhaits.

—M. René Marchand, fils de M. A. Marchand, de la banque Molson, était de passage, hier, en route pour Fraserville, où il est employé à la banque Molson de cet endroit.

—M. J. N. Mailhot, curé de St Paul, était dimanche l'hôte de M. J. N. Mailhot.

—Mme Spénard et Melle Alida Perrault de Trois-Rivières passent quelques jours chez Mme Z. Perrault.

—M. et Mme Esdras Laliberté autrefois de St-Albert et maintenant de Shawinigan Falls était de passage ici lundi.

—M. et Mme A. Bossé de Montréal, sont venus assister au mariage de leur sœur Melle A. Perrault.

—M. Raoul Picher, agent pour la New-York Life Ass. était de passage ici mercredi.

—Mme Dr A. Genest de Sherbrooke, est en visite chez sa mère Mme D. O. Bourbeau.

—Melle Berthe Tourigny, est revenue lundi d'une promenade à St-Célestin, Nicolet et Trois-Rivières.

—Joli "Surprise party" mercredi soir chez Melle Estelle Tourigny. Une partie de notre jeunesse jeunesse, s'y était donné rendez-vous. Pour qui connaît l'amabilité de Melle Tourigny, inutile de dire qu'on s'est très bien amusé.

ENCAN! ENCAN!!

Pour cause de départ, M. Napoléon Thibault, charretier à Victoriaville offre en vente par encan, son grément de charretier, consistant en un carrosse double, (Hack) un luyx double, un express, harnais double et simples, etc etc.

Aussi un aménagement de maison.

Cette vente par encan aura lieu lundi, le 2 de juin prochain à 9 hrs. a. m.

—La vente du fromage a eu lieu hier et a rapporté 8 ½ cts la livre.

—Melle Eugénie Houde de Lowell Mass est en visite pour quelques mois dans sa famille.

Naissances.—Le 25, l'épouse de M. Johny Labbé une fille qui a reçu au baptême le nom de Marie Bernadette, Parrain et marraine M. Arthur Gagné et Melle Fabiola Labbé.

—Le 26 Mme Eugène Goudault une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Anne-Libora, Parrain et marraine M. et Mme Thomas Demers.

Décès.—Le 25 est décédé Marie, Eva, enfant de M. Amédée Hamel, à l'âge de sept semaines.

TORAILLEMENT D'ESTOMAC.

Pour ramener l'estomac à son état normal, employez les Pilules de Longue Vie (Bonard). Chantillon envoyé gratuitement sur réception de 2 cts. CÔTE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Notes d'Arthabaskaville

—M. et Mme Adélaïde Baril, de Warwick, étaient en promenade chez M. Clovis Baril, samedi et dimanche.

—Mme Antoine Gagnon et M. et Mme Médéric Gagnon, sont allés à Québec samedi.

—Sir Wilfrid et Lady Laurier sont venus passer quelques jours à Arthabaska, avant de partir pour Londres. Ils sont retournés mercredi soir. Nous souhaitons à Sir Wilfrid et à Lady Laurier, un heureux voyage.

—Mme Lemay de Montréal, qui a passé quelques jours à l'hôtel Hamel, est partie mardi pour St-Rosalie, en visite chez des parents.

—Mlle Jeanne Belleau, est de retour cette semaine, d'une promenade à Québec et à Whitton, Co. Compton.

—M. et Mme Médéric Gagnon, sont partis mardi, pour New-York.

—M. John Walsh, est allé passer le dimanche à Tingwick, dans sa famille.

—Miss Lynch de Danville, est venue rendre visite à Lady Laurier, mardi.

—Plusieurs personnes du village sont allées à Trois-Rivières, dimanche, pour assister au concert. M. et Mme L. P. Tonsignat, M. et Mme L. P. Crépeau, M. J. E. Méthot et Mlle Gertrude Méthot, M. T. Maheu et Mlle Berthe Maheu, le notaire Lavergne, le notaire Garneau, Mlle Blanche Pepin, Mlle Yvonne Coutin, M. Olivier Pepin, M. et Mme Adélaïde Baril, etc.

—M. E. Crépeau, P. H. Côté, J. E. Perrault et J. E. Méthot sont partis pour Québec, mercredi, pour affaires professionnelles.

—Mlle Marie Doucet, qui a passé une semaine à Montréal, est revenue lundi.

—M. L. P. de Courval, est allé à Ottawa, cette semaine, pour affaires.

—Le Rvd. Père Beaudet, qui a passé quelques jours en visite chez M. J. S. Doucet, est retourné mercredi.

—M. J. E. Perrault vient de faire l'acquisition de la magnifique résidence de Mme L. Rainville.

—Melle Antoinette Beauchesne, est revenue de Trois-Rivières, lundi.

—De passage dans notre village: Le notaire Laliberté, Warwick, T. Lavallée, St Guillaume, F. Menard, de Carmel, etc.

—Le Rvd. M. Boisvert, chapelain des Frères du Sacré-Cœur, est parti lundi pour Montréal, pour consulter un médecin.

LA RÉGION DU LAC ST-JEAN.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce nouvelle de cette grande et attrayante contrée publiée dans une autre colonne. Nous sommes heureux de dire à nos lecteurs intéressés que la région du Lac St-Jean est sans doute, pour le moment, la plus propice pour la colonisation dans la province de Québec. Les industries qui surgissent continuellement dans ce pays, sont une garantie que le colon nouveau y trouvera tous les éléments de l'emploi et y récoltera facilement ses produits; soit le bois provenant de ses défrichements ou les produits de sa terre. Voilà une région qui promet.

Un magnifique banquet

M. ALPHONSE LÉTOURNEAU FÊTE

Samedi dernier, il y avait grande réjouissance à l'hôtel Grand-Union. Les nombreux amis de M. Alphonse Létourneau, fils de notre distingué concitoyen M. George Létourneau, s'étaient donné rendez-vous dans une des salles de l'hôtel Grand-Union.

La salle avait été préparée avec beaucoup de goût et des draperies en traversaient en tous sens la voûte. Nous devons offrir nos meilleures félicitations à M. Ludger Perrault pour l'habileté qu'il a montrée dans la préparation de ce banquet.

Les tables n'étaient moins bien ornées. En un mot on se dit que c'était l'un des plus beaux banquets qui ne se soient vus ici.

Des discours nombreux furent prononcés à la santé des futurs mariés, M. Alphonse Létourneau et Melle Albertine Perreault.

Le plus grand entrain ne cessa de régner du commencement à la fin du banquet et M. Létourneau a du s'apercevoir que les enterrements de vie de garçon sont assez joyeux.

Après le banquet les amis se rendirent au salon où l'on fit du chant jusqu'à une heure avancée de la nuit. M. Alphonse Létourneau a droit d'être fier de cette jolie démonstration qui fait honneur à son mérite. Nous devons ajouter que M. Alphonse Létourneau demeure chez son père et est l'un des principaux employés de la maison de fer, Létourneau & Auger, et jouit d'une juste réputation. C'est un jeune homme de grande activité et qui a montré de grandes dispositions pour le commerce. Il est aussi très avantageusement connu pour son caractère franc et loyal. M. Létourneau ne compte que des amis à Victoriaville. Les organisateurs de cette jolie fête sont MM. G. E. Tourigny et J. E. Alain.

Les orateurs de la circonstance furent MM. Dr Blondin, L. G. Héon, G. E. Tourigny, J. E. Perreault, avocat, L. Laurendeau E. E. L. Eugène Perreault, Auguste Bourbeau, etc. M. Létourneau était visiblement ému des bons souhaits qu'on formulait pour son bonheur et celui de sa future épouse.

Nous donnons le menu du banquet qui a été préparé à l'hôtel Grand-Union.

MENU

SOUPES.—Soupe aux huîtres, Alose rôtie, Sauce aux Anchois, Jambon bouilli, sauce Grand-Union.

ROTI.—Agneau du printemps, Poulets farcis, Dindes farcis.

DESSERTS.—Plum Pudding, Ice Cream, Tartes aux framboises, Tartes aux fraises, Gâteaux au Rum Ste Croix.

SANTÉS

FRUITS.—Bananes, Oranges, Pommes, Chocolats et Bonbons.

Thé, Fromage, Café.

VINS.—Bordeaux, Sauternes supérieures, Claret de Bourgogne.

Gratis aux mères seulement

A chaque mère de jeunes enfants qui nous enverra son nom et son adresse écrite lisiblement sur une carte postale, nous enverrons absolument gratis un précieux petit livre sur le soin des bébés et des jeunes enfants. Ce livre a été préparé par un médecin qui a étudié toute sa vie les maladies des petits enfants. Avec le livre, nous enverrons gratis un échantillon des Baby's Own Tablets—le meilleur remède au monde pour les petites maladies de bébés et des jeunes enfants. Mentionnez le nom de ce journal et adressez The Dr Williams, Medicine Co., Brockville, Ont.

Les Mines de Matane

La compagnie "The Matane Gould Copping Mining Co." vient d'obtenir ses Lettres Patentes, du Lieutenant-Gouverneur de cette province par l'entremise de son procureur, M. C. E. L. Dionne, avocat C. R. de Québec.

Les requérants auront ces jour-ci à Matane, une assemblée à laquelle seront élus les directeurs et officiers pour l'année courante, et toutes les mesures préliminaires y seront adoptées. Nous sommes heureux d'être informés que des nouvelles reçues de cette région minière sont tout-à-fait satisfaisantes. Les travaux sont poussés activement. Les puits sont déjà d'une profondeur variant de 40 à 50 pieds. Les terrains de la compagnie sont riches en minerais d'or, de cuivre et d'argent. Les trois éléments principaux s'y rencontrent, savoir: la qualité, la permanence et la quantité. L'échantillon que nous exposons depuis quelques jours dans les vitrines de notre établissement, a fait l'admiration de tous.

M. Obalski doit se rendre incessamment sur les lieux et nous avons tout lieu de croire que le rapport de l'ingénieur du gouvernement sera favorable.

M. J. E. Saucier, depuis plusieurs années courtier de mines et propriétaire de terrains aurifères à Rossland, Colombie Anglaise, est l'âme dirigeante de cette importante entreprise. On comptera au nombre des premiers directeurs les principaux hommes d'affaires des comtés de Matane et de Gaspé.

M. Saucier est tellement satisfait des résultats obtenus jusqu'à ce jour, qu'il n'a pas hésité à s'installer définitivement à Matane avec sa famille, pour y surveiller les grands travaux à la veille de s'accomplir dans la localité.

Les terrains de la compagnie sont situés à environ neuf milles du village de Matane. Les contribuables de cette région ne se doutent probablement pas du rôle que ces mines sont appelées à jouer au point de vue de la prospérité de la paroisse de Matane et de ses alentours.

PROVINCE DE QUÉBEC

District d'Arthabaska.

COUR DE CIRCUIT

No. 138.

Le Curé et marguilliers de l'Ouvroir et fabrique de la paroisse de Ste Elizabeth de Warwick, dans le comté d'Arthabaska, corps politique et incorporé par la loi et ayant sous bureau d'affaires dans la dite paroisse de Ste Elizabeth de Warwick.

Demandeur,

Vs

Eusèbe Chabot, cidevant de la dite paroisse et maintenant absent aux Etats-Unis.

Défendeur,

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 20 mai 1902.

Crépeau & Crépeau,

Avts. du demandeur.

Adelard Picher

Dep. P. C. S.

Unique en son genre

Arrache-Pierres

Arrache-Souches

Pouvant lever une pierre de 18,000 livres.

Peut transporter et mettre à volonté en clôture de 4 à 5 pieds de hauteur, les pierres arrachées. En achetant cette machine forte et durable, vous ferez votre clôture avec vos grosses pierres au lieu d'acheter du fil de fer. Vous nettoyez votre terre pour les Fausseuses et Moissonneuses.

Pour arracher une pierre, faites fonctionner le levier, et les crochets la tiendront en même temps qu'elle montera. Vous la descendrez de la même manière ou vous pouvez la faire tomber en touchant un amorceur qui se trouve dans la roue. Plusieurs cultivateurs peuvent se mettre ensemble pour l'acheter.

A. LEMIRE

WOTTON, Co. Wolfe, P. Q.

Si la machine ne remplit pas les conditions du garanti la vente sera nulle.

PAUL LAVIGNE

Agent à VICTORIAVILLE

MAGASIN ET STOCK

A VENDRE

Désirant se retirer des affaires, M. Louis Triganne offre en vente, stock et magnifique magasin en briques, couverture d'ardoise, fournaise, etc., etc.

Bon poste pour tous genres de commerce, près de la gare, au centre des affaires, bonne clientèle. S'adresser à

LS. TRIGANNE, Warwick,

Co. d'Arthabaska.

INVITATIONS.

Le public est respectueusement invité à venir examiner notre stock du printemps qui est maintenant au complet.

MARCHANDISES SÈCHES,

Hardes Faites, Chaussures, vaisselle, épicerie, etc.

Graines de Semence

Nouvelles des Cantons de l'Est

SCOTSTOWN.

—Auguste McAskil, employé dans la scierie de Scotstown, s'est fait enlever la main droite, lundi, par une scie circulaire.

NORTH HATLEY.

—Le conseil de North Hatley a fait commencer la construction d'églises dans ce village. Cinquante hommes ont été mis à l'ouvrage.

BEAUCE.

—On est à la recherche d'un jeune homme de Ste-Marie de Beauce, qui est disparu de chez ses parents pendant qu'il paraissait souffrir d'aliénation mentale. On a constaté qu'il était allé à Québec. On le croit noyé.

FARNHAM.

—On annonce que MM. T. Daoust et Charles Chausse, architectes de Montréal, ont été chargés de surveiller les travaux de construction de la nouvelle église catholique de Farnham. Ce temple, aux vastes proportions et dont la plan est superbe, coûtera environ \$80,000.

RICHMOND.

—Deux jeunes garçons de Melbourne, ils étaient accusés d'être entrés dans le magasin de M. Morin, d'avoir volé du sucre et cassé des œufs. Les deux prévenus plaident non coupables et que c'était tout simplement une farce qu'il ont voulu jouer. Ils ont été condamnés à une semaine de prison.

WINDSOR MILLS.

—Sur la foi d'autres journaux, nous annonçons, ces jours derniers, qu'un cas de picote avait été découvert dans la famille de M. J. H. Marcotte, bon lanoier à Windsor Mills. On disait qu'un de ses enfants, une petite fille de 5 ans, qui avait été vaccinée avec succès, était malade de la variole. La maison de M. Marcotte fut mise en quarantaine, le 12 mai. Etant d'opinion que ce n'était pas la picote, M. Marcotte fit demander le Dr Pelletier, de Sherbrooke, pour examiner le cas. Dans un rapport élaboré, le Dr P. Pelletier déclare que l'enfant n'était pas affectée de variole. En conséquence, la quarantaine fut levée le 19. M. Marcotte prétend avec raison qu'il devrait aller avec meilleure discrétion lorsqu'il s'agit de mettre une maison en quarantaine et qu'on devrait mettre plus d'empressement pour la lever, lorsque les causes sont disparues. Cependant, malgré qu'il ait souffert dans son commerce, M. Marcotte ne veut pas blâmer les autorités. Ses journaux qui ont publié la nouvelle sont priés de reproduire.

GRANBY.

—Le conseil de Granby a approuvé pour l'année courante une dépense de \$4,500 pour les égouts, \$1,000 pour les chemins et \$2,000 pour l'éclairage électrique. Le conseil a aussi décidé d'emprunter une somme de \$40,000 de la Banque des Cantons de l'Est pour payer sa dette flottante et faire exécuter des améliorations publiques.

—M. S. Pagé, de Granby, est le premier citoyen des Cantons de l'Est qui soit l'heureux possesseur d'une automobile, l'une des meilleures qui aient encore été construites. Dans un voyage qu'il a fait aux Etats-Unis, M. Pagé a acheté les parties qu'il croyait ne pouvoir faire faire à Granby, et il la fait construire sous sa direction. M. Pagé a l'intention de former une société pour fabriquer ces automobiles à Granby même. Il croit qu'elles pourraient être fabriquées pour moitié moins cher qu'elles se vendent aujourd'hui.

SHERBROOKE.

M. P. A. Larivière de Richmond, a intenté une action en dommages, pour libelle, contre MM. A. L. Luce et J. P. Smith, du "Richmond Times". M. Larivière trouve que les commentaires donnés dans son numéro du 2 mai, en rapport sur la fermeture de l'eau, sont libelleux et de la faction en dommages.

—Le père Leguier, O. M. I., a adressé la parole à la messe dimanche, à Richmond, en faveur des missions du Nord-Ouest. La collecte a été faite dans le but d'aider ces missions.

—M. Pierre LeRoyer, anciennement de Mégaric, et qui s'est rendu célèbre il y a 14 ans pour son arrestation sensationnelle du célèbre Morrison, était à Sherbrooke, hier soir, revenant d'une tournée à la Baie d'Hudson. M. LeRoyer, qui est grand voyageur, s'en va rejoindre un parti d'explorateurs américains, qui doivent partir sous peu pour le Pôle Nord, à la recherche de l'explorateur Balwin, dont on n'a pas entendu parler depuis longtemps. Dans ses voyages antérieurs, M. LeRoyer est allé deux fois en Sibérie et en Asie. C'est le vrai type de l'homme des bois, on l'a passé la plus grande partie de sa vie. Il porte une longue chevelure qu'il tient nattée. Les gens de Sherbrooke se rappellent de lui quand il venait à Sherbrooke, se promenant dans nos rues dans une voiture traînée par un original. Sa femme est une sauvage et elle demeurera à Béancourt pendant son absence qui sera d'au moins trois mois.

—M. J. E. Genest, Prototypaire de la Cour Supérieure a été victime, lundi après-midi, d'un accident qui va le renvoyer à la maison une couple de semaines. M. Genest, a glissé sur le trottoir et en tombant il s'est blessé sérieusement le bras.

LENNONVILLE.

M. H. A. C. Scarth, de la succursale de la Banque des Cantons de l'Est à Montréal, a passé les journées de samedi et dimanche dans sa famille, à Lennonville.

—Les élèves de l'école du Collège Bishop ont la coutume de faire un feu de joie le 24 mai. Comme les années passées, ils avaient amassé bois, bûches, etc., pour le feu d'artifice. La pluie tombant, le feu n'avait pas été allumé le jour de la fête Victoria. La partie avait été remise à hier soir. Mais dans l'intervalle, des malins (et les élèves

doivent les appeler bien malins) sont venus mettre le feu à leurs étoupes. Dimanche matin, tout était brûlé. Les vandales avaient aussi endommagé une maison de jeu des élèves. Une récompense doit être offerte pour la découverte des auteurs du méfait.

SHEFFORD.

—M. J. B. Blanchard, ancien cultivateur de Stukely Nord, est décédé à Waterville, à l'âge de 57 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Anne de Stukely.

—A une réunion récente du conseil de West Shefford, le maire P. M. Hayes a donné sa démission pour devenir secrétaire trésorier de cette municipalité. M. Henry Knott fut élu maire pour le remplacer.

COATCOOK.

—M. A. A. Paquette, avocat, autrefois de Coatcook, pratiquant actuellement à Shawingam Falls, a été nommé greffier de cette ville.

—La largeur de la rue St-Jean Baptiste à Coatcook, sera portée à quarante pieds. Le conseil municipal a fait commencer ces travaux d'agrandissement.

—M. l'abbé McAuley, ancien curé de Coatcook, est tombé subitement malade mardi. Mercredi soir, le Dr P. Pelletier fut appelé en consultation. Mgr Larocque se rendit aussi à Coatcook pour rendre une visite à ce vénérable prêtre. On éprouva des craintes sérieuses sur le caractère de la maladie de l'ancien curé de Coatcook, mais aux dernières nouvelles, il prenait du mieux et tout danger semble disparu.

SUTTON.

—M. Adéland Dyer, commerçant d'au niveau du district de Bedford, a été victime d'un pénible accident, à la station de Sutton. En franchissant la porte d'un char, elle céda tout à coup et tomba sur lui. Dans sa chute, M. Dyer se cassa une jambe près de la cheville du pied et reçut plusieurs autres graves blessures au corps.

STANSTEAD.

—Mgr Larocque a visité, la semaine dernière, le couvent des Ursulines de Stanstead. Il a profité de son passage dans cette institution pour administrer le sacrement de confirmation à vingt-cinq élèves. Sa Grandeur fut assistée pendant la cérémonie par MM. les abbés Cordeau, curé de Stanstead et Du Fresnois, chapelain du monastère.

SWEETSBURG.

—Le geôlier de la prison de Sweetburg, M. L. Jones, a failli s'empoisonner, lundi soir. Il saisit par erreur une bouteille d'acide carbolique qu'il prit pour du sirop pour la toux et en avala une dose. S'apercevant immédiatement de sa méprise, il manda le Dr Picka qui empêcha l'empoisonnement au moyen de remèdes appropriés.

LAC MEGANTIC.

—M. Solyme Barsalou, forgeron de Marston, comté de Compton, a été nommé juge de paix.

—M. E. Lemieux, dentiste de Montréal, vient de s'établir au Lac Mégantic.

—La compagnie de meubles du Lac Mégantic se voit forcée de faire agrandir son usine. Ses affaires ont été prospères depuis l'inauguration des travaux.

—M. Elzéar Fournier, maître de poste et marchand à Piquilais, a vendu son magasin à son fils Charles. M. et Mme Fournier sont partis pour une promenade dans l'Ontario et l'Ouest Canadien. A leur retour ils iront habiter Trois Pisoles, où ils sont nés. M. Fournier habite nos cantons depuis un grand nombre d'années et était très estimé de tous ceux qui ont eu des rapports avec lui. Son départ sera regretté.

Desdemoiselles et Messieurs, désennuyez-vous le soir, chez vous, en gagnant deux dollars par semaine. Envoyez votre adresse avec estampille de deux cents à :

Boîte 265, London, Ontario.
4 Janv. 1902.

DESINFECTANT DES PUIITS.

Trop souvent, à la campagne, les puits sont placés dans le voisinage de sables et de cours, de telle sorte qu'ils se remplissent de la pluie, les égoûts des fumiers et pénètrent naturellement au travers des terres et de la maçonnerie. De plus, comme les matières, en filtrant dans les joints des pierres, y laissent des dépôts qui continuent à se dissoudre peu à peu, quoi qu'on fasse, l'eau reste mauvaise et malsaine pendant des mois.

Le docteur Frank a indiqué à la Société pol. technique à Berlin le procédé qu'il emploie en pareil cas avec un plein succès. Il suspend à l'orifice du puits une assiette en terre dans laquelle il verse de 2 à 4 onces de brome. Le brome, désinfectant très puissant, s'évapore à l'air. Il forme bientôt un nuage de vapeurs qui plus lourdes que l'air, tombent peu à peu, léchant les parois et pénétrant dans les interstices de la maçonnerie, de façon à détruire complètement les matières organiques. Elles descendent jusqu'au fond du puits au travers de l'eau, lui laissant quelque temps un léger goût de brome assez désagréable, mais, du moins, l'eau est rendue parfaitement claire et saine.

Toutefois, le brome est un liquide très caustique, qui doit être manipulé avec beaucoup de précaution.

SANTAL MIDY
Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opia et les injections.

—M. A. VRINDRE.—M. J. ALBERT AUGER, de Victoriaville, offre en vente, sa manufacture de barils à clous et douilles, comprenant une machine à douilles, une machine à dénigrer, une machine à fonder, une machine à finir les douilles, un bûcher, scie de toutes grandeurs, strappe en cuir, outillage. Un engin avec bûche, shafts et poulies.

La bâtisse est de 80 x 24 avec shed de 80 x 21 pieds, avec un terrain de 180 pieds de large par 200 de profondeur.

Aussi une terre à bois.

Le tout en bon ordre. Conditions faciles.

On vendra en bloc ou séparément.

LE CACAoyer

Le cacaoyer est un arbre d'un mètre de 4 à 6 mètres de hauteur et quelquefois plus, à racine pivotante, au feuillage d'un vert sombre; c'est un arbre de l'Amérique équatoriale, aussi en trouve-t-on des forêts sur les bords de l'Amazonie et de l'Orénoque.

Le cacaoyer est connu depuis plusieurs siècles, car longtemps avant la découverte de l'Amérique les indigènes en cultivaient diverses variétés et donnaient à l'arbre lui-même le nom de cacao.

Le mot de chocolat est venu d'un breuvage préparé par les Mexicains avec le fruit du cacaoyer et qu'ils appelaient choco-lati; chez eux une grande preuve de misère était de ne pouvoir boire du chocolat.

D'après certains renseignements que donne un missionnaire, le père Labat, le cacaoyer n'aurait commencé à être cultivé à la Martinique et à la Guadeloupe que de 1669 à 1684.

Le cacaoyer se multiplie par graines comme le café, comme semencier on choisit naturellement les plus beaux fruits qu'on laisse sécher, pendant quelques jours, puis on détache les graines avec soin en les dépouillant de la pulpe. Après cette préparation, les graines doivent être mises en terre aussitôt car elles perdent très vite leurs facultés germinatives.

Les colons remplacent avantageusement les pots à fleurs par des tubes en bambous auxquels ils ont laissé le noyau; dans chacun de ces pots improvisés, ils mettent une graine de cacao. Quelquefois ils sèment en pépinière, dans ce cas ils tracent des rayons à 0m30 de distance et déposent les graines à 0m25 les unes des autres. La germination ne se fait pas longtemps attendre car deux ou trois mois après les semis les jeunes pieds peuvent être mis en place.

Le cacaoyer demande, pour végéter un sol profond, riche, bien drainé et frais; les terres vierges sont préférables. Un sol rocailleux lui serait préjudiciable, mais il s'accomode très bien d'un sous-sol sablonneux ou argileux. Il réussit toujours mieux exposé au sud et au couchant, à l'abri des vents et à une faible altitude.

Pour la plantation il faut prendre les mêmes précautions que pour le caféier; elle se fait dès le retour des pluies et en quinconce de 3 à 5 mètres de distance.

Les jeunes pieds ont besoin d'être abrités et contre le vent; à cet effet, quelques mois avant la plantation, on établit, perpendiculairement au vent, des lisières de pois doux et des grands arbres à pain, rîdow arbres à feuillage clair, tels que arbres à pain, moulins créoles, immortels-géants, etc.; et, enfin entre les trons réservés aux cacaos on intercale des abris provisoires tels que choux carabes, bananiers, etc.

Bien abrité et en bonne terre, l'arbre commence à fleurir vers l'âge de trois ou quatre ans; il est préférable de supprimer ces fleurs et d'attendre l'année suivante, car l'arbre commence à donner des récoltes importantes que vers la septième année et peut en donner jusqu'à trente ou quarante ans, quoique l'on rencontre cependant des cacaoyers très vieux qui produisent autant que de jeunes arbres. Durant toute sa végétation il demande beaucoup de soins: sarclages, binages, taille et nettoyage ainsi que les fumures importantes.

Ordinairement on laisse pousser le cacaoyer naturellement; et dans l'intérêt du rendement et pour faciliter la cueillette il s'agit de lui faire donner la taille suivante comme on le fait d'ailleurs dans quelques grandes exploitations de Saint-Pierre et de la Pointe-à-Pitre. Chaque tige montera à un mètre au-dessus du sol, à cette hauteur, elle se divisera en deux ou trois branches régulièrement ramifiées; cette taille n'est point difficile et serait avantageuse d'être pratiquée. Tous les ans, il faut enlever les branches mortes et chasser les insectes par plusieurs babageonnages à la chaux.

Dans une magnifique exploitation agricole de la Pointe-à-Pitre, le propriétaire élève des abeilles dans ses plantations de caféiers et de cacaoyers et, par ce moyen assure-t-il, ses récoltes sont assurées quelque soit le temps et sont toujours plus belles qu'ailleurs; en outre il n'est pas un vieux cultivateur qui n'est fait cette remarque: S'il est ainsi comme je le crois d'ailleurs moi-même, il serait utile que cet exemple soit suivi non seulement par les grosses exploitations, mais aussi par le petit cultivateur, ce qui lui donnerait encore un certain revenu par la vente du miel ce qui ne serait certainement pas à dédaigner.

On compte deux récoltes prin-

ci-pales par an: celle dite de Carême de mars à juin et celle dite de Noël d'octobre à janvier; cette dernière est la plus importante car c'est la grande récolte. Le fruit mûr peut attendre quelque temps sur l'arbre il ne faut même pas le cueillir trop tôt; la gousse de cacaoyer contrairement à bien d'autres produits, se développe directement sur le tronc et sur les grosses branches inférieures, au lieu de sortir aux extrémités des branches ce qui est un avantage précieux, car les branches de cacaoyer sont tellement flexibles et cassantes qu'elles n'auraient point la résistance voulue pour supporter les gosses dont le poids dépasse souvent 500 gr.

La récolte demande encore une certaine attention, car il faut couper la pédicelle avec un couteau bien tranchant au ras du fruit et non au ras de l'oreille; quelques jours après la récolte on ouvre les gosses en les frappant contre une pierre ou avec un maillet, et on détache les graines toutes enveloppées d'une pulpe blanche. Pour enlever cette pulpe on procède par fermentation ou par la vage à l'eau; ce dernier procédé n'est guère employé car il diminue la qualité du produit. Aussi est-il préférable d'entasser les graines dans des sacs en bois, on les recouvre de feuilles de bali-

stiers; on laisse le cacao dans cet état pendant quatre ou cinq jours en ayant soin cependant de le remuer tous les matins. Alors, on le fait fermenter se produit et de la couleur blanc rosé qu'avaient les graines au sortir de la gousse, elles passent au rouge sombre. Si la fermentation de la pulpe est bien conduite on peut obtenir par distillation une eau de vie de bonne qualité.

Lorsque les graines sont débarrassées de la pulpe, on les fait sécher au soleil sur des planches, en ayant soin de les remuer plusieurs fois par jour. Le soir on les rentre sous les hangars pour les préserver de l'humidité; quatre ou cinq jours suffisent pour les sécher complètement et l'on a alors ce que l'on appelle le cacao. Les grains de cacao grillés, complètement nettoyés et broyés très finement constituent le chocolat.

PAUVRE JOURNALISTE

Qu'il est malheureux le pauvre diable d'écrivain à gages dont la tâche est d'écrire tant de lignes ou tant de colonnes par jour.

Toutes les joissances de l'inspiration lui sont étrangères. Cette douce grisette qui produit l'évocation d'un souvenir auquel se rattache un regard, un sourire, une fleur, voit même une déception, doit, paraître, à ce forçat de la plume, chose bien désirable, à lui dont les moments sont pris, jalousement comptés par cette marâtre qu'on appelle la copie.

Ce condamné aux travaux forcés de l'intelligence n'est-il pas plus à plaindre que le galérien dont le cœur oxydé par la pratique du crime, reste sourd aux appels de l'imagination. Travailler et amant de la pensée, il traîne péniblement sa vie sans qu'il lui soit permis de s'arrêter un moment devant cette matresse idéale, de la contempler, de l'interroger, d'exiger d'elle une réponse même imparfaite, même vaguement indécise et voilée, aux brûlantes curiosités de son âme.

A la moindre tentative d'affranchissement, il voit se dresser devant lui le fantôme borgne et grimaçant du devoir quotidien qui le pousse brutalement sous le joug.

Que faire alors? Résister encore? Mais à quoi bon? Ne ressemble-t-il pas, le pauvre vaincu d'avance, au virtuose incompris, courbé sous l'affreux nécessité et forcé, pour ne pas mourir de faim de répéter sur son instrument l'air banal, le refrain connu, dont les folichonnes font mal au cœur comme le rire d'un bon? N'est-il pas tenu, lui aussi, de refouler au plus profond de lui-même le chant sublime et triste que lui suggère son cœur ulcéré, pour reprendre bien vite sa plume de chroniqueur outrancier ou de polémiste virulent? Et de transformer ainsi la fleur poétique et parfumée qui ne demandait qu'à voir le jour pour embellir, en un charbon creux?

Il est bien vrai que demain, en lisant le monde qui est superficiel, qui voit et juge tout à travers le prisme de son égoïsme infantin, le monde se répandra en éphémères admiratives à l'adresse du vaillant chroniqueur ou du féroce polémiste! La vogue jettera en passant sur son âme trouble que l'iques gosses de sa liqueur intoxicante et frelatée. Il jouira même, tout comme le malade physique, de l'engourdissement passager que procure la potion stimulante; mais au réveil, il lui restera sur les lèvres et au cœur cette amertume que laissent derrière eux les poisons quand ils ne tuent pas. Et au lieu de la guérison à laquelle il avait cru, un instant,

dans son rêve, la même douleur lancinante reparaitra plus aiguë qu'auparavant.

Qu'il est malheureux le pauvre diable d'écrivain à gages! Que sont, en effet, ces parcelles de renommée, ces petits morceaux de gloire si chèrement achetés à côté de la pure jouissance de l'homme de lettres auquel il est donné de converser avec lui-même, d'assister, dans la paix recueillie du cabinet, au dialogue entre son imagination et son cœur. Indifférent aux bruits du dehors, il écoute, il suit avec l'appétit d'un botaniste à la recherche d'une fleur rare, le sentier zigzagant de ce cœur dont les battements précipités ou le silence sont autant d'indications qui le guident, qui l'éclairent.

GABRIEL MARCHAND.

Phosphatine de Wood.
Le Grand Remède Anglaise. Vende et recommande par tous les Pharmaciens au Canada. Seul remède connu. Six paquets suffisent à guérir toutes les formes de faiblesse sexuelle, tous effets d'abus ou d'excès, dépression mentale, abus du tabac, de l'opium ou des stimulants. Envoyez sur réception du prix, un paquet, \$1.00, six, \$5.00. En rose, quatre, six, quatre-vingt-cinq, à l'importation, qualité supérieure. The Wood Company, Windsor, Ont.

WOODS' PHOSPHATINE est en vente à Victoriaville, chez D. O. Bourbeau, Rosaire Bourbeau, Paul Tourigny, J. E. Auger, S. X. Martel, S. Lemaire, et Dr M. F. Pelletier.

LE VENDREDI

Le vendredi a toujours eu mauvaise réputation. Que de gens n'entreprendraient pour rien au monde ce jour-là, une affaire importante ou même le moindre voyage!

C'est à ceux-là que nous dédions la statistique suivante dont les chiffres sont empruntés à un tout récent rapport sur les accidents, publié par les soins du ministère de l'Intérieur, en Allemagne. La statistique en question est basée sur la moyenne des cinquante-dix semaines de l'année 1899; elle donne donc une approximation très exacte et ne s'applique qu'aux accidents, tels que chutes, collisions, incendies, etc., où la fatalité passe pour jouer un rôle prépondérant.

Sur une moyenne hebdomadaire de 9,948 accidents pour toute l'étendue du territoire allemand, 1,674 sont arrivés le lundi, 1,551 le mardi, 1,631 le mercredi, 1,547 le jeudi, 1,638 le vendredi, 1,638 le samedi, et 269 seulement le dimanche.

Evidemment, d'une manière étonnante que le lundi devrait être considéré comme le jour "fatal" de la semaine et que, par le dimanche, tous les jours sont à peu près aussi néfastes les uns que les autres.

ASSURANCE.

La meilleure dans toutes les branches.

aux taux les plus bas.

Auguste Bourbeau.

BUREAUX: A LA

Librairie de Victoriaville

Abonnez-vous à

L'Echo des Bois Francs

JOURNAL A 8 PAGES

Magasin de

Meubles

M. GEO. BEAUDET a ouvert le

premier mai, à Victoriaville, un magasin de

Meubles exclusivement.

Il tiendra toujours en mains un assortiment complet de

Sets de Salons, De Salles à Diner, De Chambres, Etc.

Articles de fantaisie. Chaises, étagères, porte-chapeaux, lits en fer émaillé, Voitures pour bébé, etc., etc.

GEO. BEAUDET,

VICTORVILLE

Grand Union

HOTEL

Hotel de première classe, près de la gare du Grand-Tronc.

VICTORVILLE

LUIGER PERRAULT PROPRIÉTAIRE.



BANDAGE DUNLOP

Aucun autre bandage n'est aussi parfait, sous tous rapports que ce dernier. Il n'est fait que du caoutchouc le plus pur et des meilleurs matériaux, par les fabricants de pneus les plus compétents et les plus expérimentés d'après le procédé le plus nouveau et le plus parfait.

Bandages Dunlop pour Voitures, Automobiles et Bicycles. DUNLOP TYRE CO., LIMITED, TORONTO.

Joseph Vigneau

RESTAURATEUR

VICTORVILLE.

(En face de chez Léon Mahé)

Tient constamment un assortiment des plus variés en

BONBONS DE CHOLX

Tels que, Caramels, Chocolats Bonbons Français, etc.

BONBONS ET BISCUITS DE PERRINS, les plus renommés sur le marché.

M. Vigneau tient aussi les conserves alimentaires, de toutes sortes et des meilleures marques.

TABAC, TABAC,

Vous êtes invité à venir voir et goûter les magnifiques tabacs que j'ai en mains. Tabac Canadien, tabac rouge, tabac américain, tabac en paquets, tabac à chiquer, quelque chose d'insurpassable, à des prix défiant la concurrence.

CIGARES, PIPES,

Liqueurs douces, Eau Minérale, etc. Une visite est respectueusement sollicitée.

F.-X. LEMIEUX & Cie.

Agents d'Assurances et de Prêts et Placements.

ARTHABASKAVILLE

Nous prêtons sur billets, Polices d'Assurances, Hypothèques, Déclarations Municipales, aux Corporations Scolaires, Fabriques de paroisses, etc. depuis 4 à 8 par 100.

F.-X. LEMIEUX & CIE. Arthabaskaville, 2 janvier 1902.

W. C. HOULE

HORLOGER-BIJOUTIER

WARWICK

M. Houle tient constamment en main un assortiment considérable d'Objets de fantaisie, Bijouteries, Argenteries, etc.

Spécialité: — Jones de mariage. Mouvements de montres américaines. 3 mai 1902.

BOULANGER

Jos Faucher, P. A. Robitaille, A. O. Desrochers.

BOUCHERS

Léonce Nault, Jos. Croteau, Gédé. Mailhot, E. Fournier, Jos. Dussault, ainsi que jambons, saucisses, légumes, lait, etc. Tout de tre qualité.

CORDONNIERS

Victor Berthiaume, spécialiste dans les bottes sautées et Malouines, faites à la main, en gros et en détail.

SEILLERS

Elzéar Richard, bûches fins et de travail. Nap. Khault bûches fins et de travail.

CHARENTIERS

Nap. Brunelle, voitures de louage de toutes sortes.

La Brunelle, voitures de louage. Arthur Gaudet, voitures de louage. Johnny Sylvestre, voitures de louage. Napoléon Thibodeau, commerçant de bois et ardoise.

COMMERÇANTS DE PEUX

John Paradis & Cie spécialistes, peaux de vaches.

PLOMBIERS

Octave Gaudet, Spécialité, appareils de chauffage pour toilettes de dames.

C. Thibault, spécialiste agréé de Fromageries et de Beurrieres, aussi les font de fromageries et de beurrieres; ferblanteries et ferreux, etc.

HORLOGER ET BIJOUTIER

L. E. Croteau, tient un assortiment varié de bijouteries et argenteries.

FORGERONS

David D. Iles, Cléophas Roussseau J. E. Hébert.

MODISTES

Mme A. Béchard, marchande lises et fouritures pour toilettes de dames.

Mlle Dénies, modiste de Chapeaux.

Mlle H. Béliveau, modiste de Chapeaux.

Feuilleton de "l'Echo" LE SOURRIQUET

(Suite.)

Par un mouvement presque insensible, il ramena son fusil à portée de sa main, et faisant soudain un bond prodigieux en arrière, il s'abrita derrière un arbre, en poussant son cri de guerre, et en disant à ses compagnons :

— A mort, les chiens français !... à mort !

Mais si brusque et si rapide qu'eût été sa retraite, Sans-Pistes qui ne le perdait pas de vue déploya une vivacité plus encore : une détonation ret tint ; le Chef Iroquois fit un saut énorme en avant, pirouetta sur lui-même et vint s'abattre, de même qu'un chêne déraciné par l'ouragan, jusqu'aux pieds des rochers.

Un second coup de feu, tiré par le sergent, abattit un deuxième Indien.

Les Indiens exaspérés par la mort de leur Chef, oublièrent toute prudence, et quittant l'abri des arbres ils s'élançèrent en hurlant contre leurs ennemis invisibles ; ils essayaient d'escalader le rampeau naturel derrière lequel s'abritaient les deux aventuriers.

— Allons, sergent, cria Sans-Pistes en prenant son fusil par le canon, c'est ici, on n'a jamais qu'il faut défendre votre chevelure !

— Bon ! ces diables rouges ne me font plus peur, répondit le sergent, en s'élançant bravement en avant au cri de : vive la France !

En ce moment Nigamon, le prétendu mort, se releva en poussant son cri de guerre, en brandissant son tomahawk ; les Iroquois, électrisés par cette réurrection miraculeuse, bondirent d'un tel élan qu'ils couronnèrent les rochers et un combat terrible s'engagea corps à corps.

— Ah ! vermine ! s'écria Sans-Pistes, je croyais bien l'avoir tué pourtant ! attends ! attends !

Et il se précipita, la crosse haute, à la rencontre du Chef Iroquois.

Mais l'effort tenté par Nigamon eût au-dessus de ses forces, sa blessure était trop grave pour qu'une lutte entre le Canadien et lui fût possible : un guerrier voyant chanceler son Chef, l'enleva dans ses bras nerveux et disparut, l'emportant sous le couvert, tandis que les autres guerriers faisaient des efforts héroïques pour protéger la retraite de leur Chef.

Les fusils des Peaux-rouges étaient déchargés, la lutte avait donc lieu à l'arme blanche ; le chasseur et le sergent tenaient bon, sans reculer d'un pouce, grâce à la position qu'ils occupaient ; pourtant, malgré le courage qu'ils déployaient et leur incomparable adresse, ils n'auraient pas tardé à être accablés sous le nombre, si tout à coup le cri de guerre des Hurons n'avait retenti dans la forêt, aussitôt suivi d'une décharge terrible qui tua cinq Iroquois.

En même temps Tareah apparut brandissant son tomahawk et accompagné d'une vingtaine de guerriers hurons.

Les Iroquois pris ainsi à revers, privés de leur chef et dont les plus grands braves avaient succombé, se sentirent perdus ; sans s'acharner à continuer plus longtemps un combat dont l'issue ne pouvait plus que leur être funeste, ils s'enfuirent dans toutes les directions, en abandonnant leurs blessés et même sans songer aux prisonniers qu'ils laissaient derrière eux.

Le sergent Laroutine, malgré la vigueur dont il avait fait preuve pendant la lutte, poussa un cri de joie en voyant fuir ces féroces ennemis.

— Vive le roi ! s'écria-t-il en agitant son chapeau lampion avec frénésie.

Il fit même un mouvement pour se lancer à la poursuite des fugitifs ; mais le chasseur l'arrêta.

— Laissez-les partir, sergent, nous les retrouverons plus tard, les bois ne sont pas bons la nuit quand on n'est pas en forces.

— Sur ma foi, Sans-Pistes, mon ami, je crois que vous avez subsidiairement raison, que j'allais faire une sottise pommée ! mais voilà Tareah ; c'est un brave Huron, je le reconnais avec joie et justice.

Et il tendit au Chef large main que celui-ci secoua vigoureusement, pendant qu'un sourire de triomphe éclairait ses traits énergiques.

Le premier soin de Tareah avait été de scalper les morts et de faire achever les blessés, puis il s'était approché des deux hommes dont il avait reçu l'accueil le plus cordial.

— Oah, mes frères pa-

les sont de grands braves, il ont fait une belle besogne ; Sans-Pistes ne dira-t-il rien à son ami ?

— Si, si, Chef, répondit chaleureusement le chasseur, je vous dirai qu'il était grand temps que vous arrivassiez, nous étions à bout de forces, ces démons nous avaient mis aux abois, vous avez sauvé nos chevelures.

— Ce qui est péremptoirement indubitable, appuya chaudement le sergent.

— Bon : mes frères veulent rire ; qu'est devenu Nigamon ?

— Je l'ai abattu de mon premier coup de feu, mais le reptile bien que gravement blessé s'est échappé comme une vieille femme pousseuse.

— Bon ! Nigamon boudit comme un daim à travers la forêt, mais il ne saurait échapper longtemps à l'œil infatigable de mon frère.

— Je l'espère, Ciel, dit le vindicatif chasseur et fronçant le sourcil, il a goûté de mon plomb cet fois, bientôt je l'en rassasierai ; il y a loin jusqu'à ses villages.

— Et des guerriers sont sur la piste ! voilà les chevelures des chiens Iroquois, ajouta le chef en présentant ces sanglants trophées au chasseur, ils appartiennent à mon frère ; il les pendra dans sa hutte : Ononhio le félicitera de son courage.

— M. de Montcalm me connaît, répondit le chasseur, en relevant fièrement la tête, et repoussant ce hideux présent, non, ajouta-t-il : gardez ces chevelures, Chef, elles vous reviennent de droit ; c'est par vous seul que les *Maguas* ont été mis en fuite ; d'ailleurs, je ne suis pas une peau-rouge, mon visage est pâle sans mélange de sang indien dans mes veines, bien que je m'honore d'être un fils adoptif de votre tribu ; vous le savez, les guerriers de ma couleur n'ont pas la coutume de scalper leurs ennemis morts.

— Bien dit, sans vous offenser, Sans-Pistes, s'écria le sergent : le Français tue son ennemi, mais lui garde rancune après sa mort, jamais ! ses sentiments s'y opposent péremptoirement ! voilà.

— Bon ! reprit le chef en souriant, Tareah remercie son frère, il accepte les chevelures ; que veut faire Sans-Pistes à présent ?

— Je crois, Chef que nous devons, avant tout, nous occuper des pauvres prisonniers si miraculeusement sauvés par vous.

— Mon frère est jeune, mais la sagesse réside en lui ; il sera fait ainsi qu'il le désire.

— Jobtempère avec plaisir et satisfaction, dit le sergent, tout en rechargeant son fusil.

Tareah, accompagné des deux blancs, se dirigea vers l'endroit où se tenaient immobiles et en proie à la plus vive anxiété les prisonniers abandonnés par les Iroquois, dans leur fuite précipitée.

II

OU NOTRE HÉROS APPARAÎT DE PROFIT.

La découverte de l'Amérique, en ouvrant un large horizon aux convoitises de toutes sortes, qui ne trouvant plus à se satisfaire dans le vieux monde, demeuraient forcément insouffertes, fut le coup de tonnerre qui éveilla subitement, de leur févreux sommeil, les passions des aventuriers et des déclassés qui pillulaient alors en Europe et s'étaient accoutumés à vivre sur le prochain en se taillant des fiefs et des seigneuries à la pointe de leurs longues épées.

Les instincts de rapine si largement développés par les guerres continuelles du moyen âge, trouvaient dans cette découverte l'issue si longtemps cherchée et un moyen de se satisfaire, au dépens des peuples nouveaux jusqu'alors inconnus ; par conséquent, d'après ce que rapportaient les voyageurs, devant posséder d'incalculables richesses, dont eux-mêmes ne connaissaient pas la valeur, et ne savaient que faire.

Les cerveaux s'exaltèrent, tous les regards se fixèrent sur le mystérieux horizon subitement ouvert à tous les appétits trompés ; et au grand soulagement de l'Europe tous les déclassés de la civilisation organisèrent des émigrations en masse ; des contrées les plus éloignées tous se mirent comme des bandes de loups affamés à la recherche de l'*Eldorado*, nouvellement trouvé de l'autre côté de l'Atlantique.

Plus tard les guerres de religion jetèrent, sur les côtes de l'Amérique septentrionale, une fou-

le d'hommes persécutés dans leur pays à cause de leurs croyances ; ils vinrent cherchant, et s'établirent au milieu de ces contrées sauvages afin d'avoir la liberté d'adorer Dieu à leur mode, et sans redouter de continuelles persécutions.

Espagnols, Portugais, Anglais, Hollandais, Danois, presque tous les peuples de la vieille Europe se partagèrent ainsi, tant bien que mal, le nouveau continent, où ils fondèrent des colonies, dont la prospérité fut plus ou moins négative.

Seuls les Français, à quelques exceptions près, demeurèrent en dehors de ce mouvement, comprenant l'importance pour lui d'avoir une part de ces possessions d'outre-mer, essaya de fonder des colonies ; la population ne répondit pas à son appel et s'obstina à rester sourde à ses offres les plus brillantes.

Le caractère français est formé des plus étranges contrastes : le Français est à la fois, casanier, routinier, primesautier, aventurier, sceptique, croyant, crédule, railleur et insouciant ; mais surtout attaché à son sol natal ; le Français aime son pays par dessus tout ; lorsqu'il s'en éloigne, c'est toujours avec l'arrière-pensée d'y revenir un jour, ne serait-ce que pour y mourir.

Telle est la cause de l'apparente ignorance des Français dans l'art de la colonisation, poussé si loin, dit-on par les Espagnols et les Anglais ; il est vrai que les premiers ont perdu toutes les colonies d'un seul coup ; que les seconds ont été honteusement chassés de leurs plus riches colonies et qu'ils ne se maintiennent dans celles qui leurs restent qu'en leur faisant toutes espèces de concessions, où les courbant par la terreur ; système odieux qui s'écroulera, plus prochainement que l'on feint de le croire, par un coup de foudre.

Par suite de ce que nous avons dit plus haut, il était assez difficile de trouver des gens de bonne volonté, honnêtes, laborieux, disposés à peupler nos colonies d'Amérique.

Mais comme quoi qu'il fasse, un gouvernement ne saurait jamais avoir tort, et que force doit toujours rester à la loi bonne ou mauvaise ; faute d'honnêtes gens on se rejeta sur les coquins, les niais et les noctambules ; ou au besoin les haines et les vengeances ; joneurs, filles de mauvaise vie, fils de famille débauchés, escrocs, banqueroutiers, assassins, etc., etc., furent mis en coupe réglée ; tout était bon, puisque tout faisait nombre.

Voici de quelle façon on procédait à l'époque où se passe notre histoire, en 1756, c'est-à-dire sous le règne néfaste du roi Louis XV du nom, surnommé le Bien aimé, par lui-même.

Des Fous, ainsi qu'on les appelait, avaient été établis dans les principales grandes villes du royaume telles que Paris, Lyon, Rouen, Marseille, Nantes, le Havre, la Rochelle, et de hardis radeurs, amenaient dans ses fourrages, par de fausses promesses, l'intimidation et le plus souvent par la violence, les individus des deux sexes vagabonds, déclassés de toutes sortes, comme il en pullulaient sur le baryeux de tous les grands centres de population ; puis ces agents peu scrupuleux entassaient leurs victimes pêle-mêle dans des fourgons ou bien ils les enchaînaient comme des malfaiteurs, puis ils les expédiaient par étapes, au nombre de cent ou deux cents à la fois dans différents ports de l'Atlantique, où ils étaient immédiatement embarqués pour les colonies, malgré leurs larmes et leurs prières.

Débarqués au Canada, ces infortunés ne savaient que devenir ; ils s'établissaient où, et comme ils pouvaient, la seule concession qu'on leur faisait était de les laisser complètement libres de choisir eux-mêmes le lieu de leur établissement ; faute grave qui, plus tard, devint une des causes de la colonie.

Les nouveaux colons, peu soucieux de se renfermer dans les villes, d'ailleurs fort rares, s'éloignaient le plus possible ; saisis par cet air de liberté que, au dire du père Charlevoix, on respirait à pleins poulmons et presque malgré soi, dès que l'on mettait le pied le sol de la Nouvelle-France, dessinaient leurs plantations sur un espace considérable, ne voyant qu'une chose, s'isoler, vivre seuls et éviter le voisinage de leurs compatriotes.

Il résultait de ce système que la population européenne du Canada, à l'époque où se passe notre histoire, c'est-à-dire pendant les dernières années de notre domination, atteignait à peine le chiffre de 82.000 âmes, se trouvait disséminée sur un territoire quatre ou cinq fois grand comme la France, ou plus de 40.000.000 d'hommes auraient pu facilement prospérer ou du moins vivre à l'aise.

De là les dangers incessants

courus par les habitants éloignés pour la plupart des grands centres, ne pouvant par conséquent être très-efficacement protégés dans un pays manquant de routes et de voies de communication d'aucunes sortes, et se trouvant ainsi exposés presque sans défense aux attaques journalières des Iroquois et des Anglais, dont la seule colonie de New-York, récemment obtenue des Hollandais, renfermait sur son espace comparativement restreint plus de 80.000 Européens.

D'ailleurs à part les milices Canadiennes, troupes fort braves, mais trop peu disciplinées, les forces régulières du pays ne se composaient que de 28 compagnies de garde marine de 75 hommes chacune, ce qui donnait pour tout le Canada, le chiffre matériellement insuffisant de 2100 hommes ; pendant les dernières années ces troupes furent augmentées d'environ 5000 hommes pris dans différents régiments, ce qui compléta 7000 hommes pour défendre un territoire s'étendant de la baie d'Hudson au Mississippi, c'est-à-dire, ainsi que nous l'avons constaté plus haut au moins cinq fois plus grand que la France actuelle ; cependant ce fut avec cette poignée de soldats que le Canada tint pendant un siècle l'Angleterre en échec.

A quelque dix ou douze lieues au-dessus des Trois-Rivières, existait une magnifique plantation érigée en seigneurie et appartenant à un gentilhomme français dont l'ancêtre avait été un des premiers colons du Canada.

Cette plantation d'une étendue considérable, formait presque un village à cause des nombreuses huttes, appartenant aux chasseurs et aux engagés de la plantation établis de père en fils depuis nombres d'années et dévoués à leur maître, qui les considérait presque comme faisant partie de sa famille.

Cette plantation se nommait le *champ-des-castors*, parce qu'elle avait été fondée sur l'emplacement desséché d'un étang, où pendant des siècles les castors avaient établi leur campement.

M. le comte de Méroville, le fondateur de la plantation, avait acheté aux Hurons, propriétaires du sol, le *champ-des-castors*, moyennant des marchandises de toutes sortes, coutures, ciseaux, couvertures, fusils, poudre, plomb, miroirs, etc., etc., représentant en monnaie française environ 1700 livres ; c'était pour rien ; la vente fut ratifiée par le gouvernement du Canada ; le nouveau propriétaire entra aussitôt en possession et se mit résolument à l'œuvre, avec l'aide des ouvriers engagés par lui en France, lorsqu'il s'était embarqué avec l'intention de s'établir dans la nouvelle colonie : ces braves gens étaient restés fidèles à leur maître, aucun d'eux ne l'avait quitté ; aussi leurs fils étaient-ils comparativement riches ; chacun possédait en toute propriété la hutte qu'il habitait et le jardin qui l'entourait, ce qui, quoi qu'il arrivât, mettait toujours à l'abri du besoin les descendants des premiers ouvriers venus de France avec leurs maîtres.

Le *champ-des-castors* en 1756 était estimé une somme dépassant 700.000 écus ; M. de Méroville était considéré et passait, si non pour le plus riche ; car en outre du *champ-des-castors*, il possédait deux autres plantations dans la Louisiane d'une valeur au moins égale à la première.

Disons maintenant qui était M. de Méroville.

Sa famille, originaire du Rouergue, était une des plus grandes de la province : elle portait le nom de Méroville-Chalus et avait le titre de comte ; elle était alliée à la famille de Montcalm avec laquelle elle avait constamment entretenu d'étroites et amicales relations.

Le comte actuel de Méroville-Chalus était âgé de cinquante-cinq ans très-vert très-bien conservé et dans sa jeunesse avait dû être fort beau ; c'était un homme d'une haute intelligence, d'un noble caractère et d'une énergie à toute épreuve ; il était colonel des milices ; marié jeune à une femme qu'il adorait, il avait eu d'elle cinq enfants, trois fils et deux filles ; jamais union ne fut aussi heureuse, et famille plus patriarcale que celle du comte ses fils : Olivier, Lucien et Octave, faisaient partie de l'armée ; les deux premiers étaient capitaines au régiment de Champagne ; Octave, le plus jeune, il avait vingt-deux ans, était lieutenant au régiment de Coyal Roussillon ; c'était un charmant jeune homme d'apparence un peu timide, mais brave comme un lion ; d'une sensibilité exquise, très-intelligent, aimant le travail, fort instruit et l'un des plus brillants officiers de l'armée ; M. de Montcalm l'avait amené de France avec lui, il l'aimait beaucoup et l'avait attaché à sa personne.

Les deux filles de M. de Méro-

ville se nommaient Claire et Jeanne ; la première avait dix-neuf ans, la seconde dix-sept ; toutes deux étaient blondes avec les yeux et les sourcils noirs, d'une beauté un peu étrange, mais saisissante et sympathique ; elles n'avaient jamais quitté leur mère qu'elles aimaient par dessus tout ; et dont elles semblaient être plutôt les sœurs que les filles ; tant malgré son âge la comtesse était restée belle.

Depuis l'arrivée de M. de Montcalm au Canada, le comte était venu, ainsi que sa famille, habiter une charmante maison de campagne située à six lieues environ de Québec, presqu'au bord du St-Laurent cette maison était peut-être un peu isolée, cependant, grâce aux nombreux domestiques dont il était entouré le comte se croyait à l'abri de toute attaque de rôdeurs Iroquois.

La veille du jour où commence notre récit, toute la famille de Méroville avait quitté Bellevue, ainsi se nommait la maison de campagne, pour se rendre à Québec, où elle avait été invitée par M. de Montcalm à passer deux ou trois jours auprès de lui.

Cette invitation était de celles que le comte ne pouvait refuser ; la famille était donc partie, confiant la maison aux soins de mademoiselle de Preuil et de madame Salin, espèce d'intendante chargée de surveiller les domestiques et ayant sa haute main pour tout de qui regardait les affaires intérieures de la maison.

Cette madame Salin avait de trente-cinq à trente-six ans ; c'était une excellente femme, active, entendue et fort dévouée à ses maîtres, dont elle était très-considérée ; elle était veuve d'un chasseur canadien, tué deux ans auparavant dans une escarmouche contre les Iroquois ; le comte l'avait alors attachée à sa maison, et n'avait eu qu'à se louer de cette bonne action ; car la mort de son mari avait complètement ruiné la pauvre femme.

Mademoiselle Marthe de Preuil était une délicieuse jeune fille, de dix-huit ans au plus, brune, svelte, élanée, cambrée comme un arc et d'une beauté un peu fière mais qu'elle savait adoucir par le charme indicible de son regard un peu chercheur et rêveur.

Marthe de Preuil avait été élevée avec Claire et Jeanne, les deux filles du comte, elle avait partagé leurs leçons, le comte et la comtesse aimaient cette jeune fille et ne faisaient pas de différence entre elle et leurs enfants ; du plus loin que la jeune fille pouvait se souvenir, sa mémoire ne lui rappelait rien en dehors de son séjour dans la famille de Méroville, où elle avait dû entrer fort jeune ; elle se croyait orpheline ; jamais ni le comte ni la comtesse ne lui parlaient des parents qu'elle pouvait avoir, et comme par un accord tacite ne faisaient jamais la plus légère allusion à ce qu'elle était. Elle avait été ; elle se nommait Marthe de Preuil ; voilà ce qu'elle savait sur son propre compte ; du reste, heureuse du présent, n'ayant aucune inquiétude grave sur l'avenir, mademoiselle de Preuil n'en savait pas d'en apprendre davantage, laissant au temps le soin d'éclaircir ce mystère quel qu'il fût.

An moment de monter dans les pirogues qui devaient conduire la famille à Québec, la jeune fille s'était sentie subitement indisposée ; malgré son vif désir d'accompagner ses sœurs, ainsi qu'elle nommait les demoiselles de Méroville, celles-ci insistèrent pour qu'elle restât à Bellevue, où Mme Salin aurait soin d'elle ; elles l'embrassèrent et lui promettant d'abrégé le plus possible leur visite à M. de Montcalm.

Marthe de Preuil était donc restée ; mais elle se sentait triste et inquiète ; elle avait le cœur serré, sans avoir à quoi attribuer cette disposition singulière de son esprit ; il lui semblait qu'un grand malheur la menaçait, sans que rien en apparence vint justifier cette appréhension étrange ; cependant peu à peu, avec la réflexion le calme renaissait dans son esprit ; elle se reprocha de s'être créée des chimères et surtout de s'être laissée aller à des craintes d'enfant, indignes d'une jeune fille de son âge.

Cependant, lorsque la nuit vint, que l'obscurité étendit son voile sombre sur la nature, le cœur de la jeune fille se serra de nouveau, son inquiétude se réveilla plus intense ; elle voulut « le même » présider à la fermeture des portes et des fenêtres de la maison et elle recommanda avec instance aux domestiques la plus grande vigilance. Ces domestiques étaient au nombre de douze, dix hommes et deux femmes, la plupart anciens chasseurs résolu et dévoués ; ils promirent de veiller avec le plus grand soin.

Parmi eux se trouvait un jeune chasseur âgé de vingt-sept à vingt-huit ans, grand et beau

garçon bien découplé, arrivé de six ans dans la colonie et sur le compte duquel nous aurons occasion de revenir ; il avait la voix douce, les manières et les gestes élégants ; il n'employait que des termes choisis, était d'une politesse raffinée et très-silencieux ; ses manières distinguées appartenaient beaucoup plus à un homme habitué aux fréquentations de la haute société, qu'à un rude et ignorant chasseur qu'il était ou semblait être ; il passait pour être doué d'une vigueur athlétique, très-adroit à toutes les armes et surtout d'une bravoure folle ; les autres chasseurs canadiens lui avaient donné le sobriquet singulier de *Sourriquet*, soit parce qu'il était très-vif très-alerte, avait un pas à la fois rapide et silencieux, soit à cause de l'expression un peu naïve et étonnée de son regard toujours en mouvement et comme aux aguets.

Charles Lebeau, tel était son véritable nom, avait accepté sans protestation le sobriquet de *Sourriquet*, il s'y était accoutumé si bien qu'il y répondait comme s'il n'avait pas porté d'autre nom de sa vie.

La nuit fut tranquille : au lever du soleil, lorsque les portes furent ouvertes, le jeune chasseur quitta Bellevue, où il ne reparut que le soir un peu avant le lever de la lune ; il semblait soucieux. Il avait découvert deux pistes suspectes à environ une lieue de la maison ; ces pistes contournaient la propriété sans cependant s'en rapprocher, puis elles se confondaient en une seule et se dirigeaient vers le fleuve, où elles disparaissaient subitement pour ne plus reparaitre.

Le soir les domestiques redoublèrent de précautions ; après avoir solidement assuré les portes et les fenêtres, ils se préparèrent à veiller et à faire des rondes dans les appartements déserts, afin de ne pas fermer les yeux pendant toute la durée de la nuit.

Melle de Preuil, rassurée ou à peu près par ces mesures de précaution, se retira dans son appartement et vers neuf heures elle se livra au repos.

La jeune fille dormait depuis assez longtemps lorsque tout à coup elle fut éveillée en sursaut par le bruit de plusieurs coups de feu mêlés à l'horrible cri de guerre des Peaux-rouges.

A demi folle de terreur Mlle de Preuil sauta à bas de son lit, s'habilla en toute hâte et s'élança vers la porte de sa chambre qu'elle ouvrit ; mais elle recula aussitôt en poussant un cri d'horreur et de désespoir.

Devant cette porte de Sourriquet et d'un domestique luttaient en désespérés contre six ou sept Indiens. Trois cadavres le crâne affreusement fracassé, gisaient sur le sol dans une mare de sang.

— Au non du ciel ! reterminez la porte, mademoiselle ! refermez la porte ! s'écria le Sourriquet en assomant d'un coup de crosse un Iroquois qui tomba comme un sac.

Mais Melle de Preuil n'était en état ni de comprendre ni même d'entendre ce qui lui criait le jeune chasseur affaîssi sur les genoux, au milieu de la chambre à coucher, les mains jointes et les yeux au ciel ; elle pria sans même avoir conscience de ce qui se passait autour d'elle, tant l'épouvante avait annihilé toutes les facultés.

Soudain un cri de joie féroce fut poussé par les Indiens ; le domestique était mort ; seul le Sourriquet restait mais à bout de forces et accablée par le nombre ; il fut en un instant réservé de garroté par ces implacables ennemis ; du moins, il n'avait pas succombé sans vengeance avant d'être fait prisonnier, il avait de sa main tué six Iroquois.

Les Indiens s'élançèrent alors dans la chambre dont personne ne défendait plus l'entrée ; ils se ruèrent avec des rugissements de fureur sur la jeune fille qu'ils roulèrent dans une couverture et qu'un Indien chargea sur son épaule et emporta hors de la maison.

Mais heureusement pour elle l'infortunée ne vit et ne sentit rien, elle avait perdu connaissance.

Voici ce qui s'était passé. Un célèbre Chef Iroquois dévoué aux Anglais et par conséquent ennemi acharné des Français, avait quitté sa tribu et s'était mis en campagne dans l'espoir de faire des prisonniers et de récolter du butin sur le territoire Canadien.

Ce chef, nommé Nigamon, depuis un mois parcourait le pays ; mais jusque là, son expédition n'avait pas obtenu les succès qu'il avait espéré ; il avait perdu plusieurs guerriers, et n'avait recueilli qu'un très-maigre butin, il songeait même à retourner et à rentrer dans ses villages ; mais il avait fait grand bruit de l'expédition qu'il tentait, des richesses dont il craignait les railleries des autres Chefs, lorsqu'ils

le verraient revenir sans même rapporter une seule chevelure canadienne attachée à sa ceinture, après tant de rodomontades ; la honte gonfla le cœur de Nigamon ; il rêla de tenter un dernier coup avant de se mettre définitivement en retraite ; il revint sur ses pas et s'enfonça de nouveau dans l'intérieur du Canada ; il poussa même l'audace jusqu'à rôder autour de la ville des Trois-Rivières.

Avec cette adresse féline que possédait à un si haut degré les Peaux-rouges, Nigamon avait avec lui un parti de vingt-sept guerriers d'élite, tous grands braves renommés ainsi que le prouvaient les nombreuses queues de loups attachées à leurs talons ; avec des hommes comme ceux là le chef pouvait tout tenter avec une presque certitude de succès ; Nigamon et ses guerriers s'étaient glissés comme des serpents dans les bois touffus qui bordaient le fleuve et, profitant de chaque éclaircie entre les arbres, ils avaient soigneusement inspecté les accidents du paysage.

Le succès avait récompensé leur patience à ton épreuve, presque sur les rives du St-Laurent, ils avaient découvert une belle maison de campagne entièrement isolée entre les Trois-Rivières et Québec.

Nigamon voulut aller lui-même aux renseignements ; laissant ses guerriers blottis au plus épais des taillis, il se rapprocha de la maison, en fit le tour ; réussit même à s'introduire dans l'intérieur et à s'assurer de deux points de la plus haute importance pour lui ; à savoir que la maison, ne renfermait qu'une douzaine de défenseurs et qu'elle regorgeait de richesses de toutes sortes.

Fort joyeux des renseignements qu'ils s'étaient procurés, Nigamon se hâta de rejoindre ses guerriers afin de se préparer à l'attaque qu'il méditait ; ce ne fut que par miracle qu'il échappa au Sourriquet ; à quelques pas à peine de l'embuscade où se cachaient ses guerriers, au moment où se glissait dans les taillis ; le jeune chasseur d'une longue battue aux abords de la maison ; tout en marchant il regardait machinalement autour de lui ; tout à coup, il lui sembla remarquer un mouvement insolite dans les buissons ; il regarda plus attentivement puis épaulant son fusil il fit feu et attendit ; rien ne bougea ; le chasseur demeura ainsi pendant assez longtemps, son regard fixé sur les halliers ; tout en recherchant son fusil, il ne quittait pas la place ; le Sourriquet crut s'être trompé, il jeta son fusil sous son bras, et s'éloigna enfin, mais non sans retourner deux ou trois fois la tête.

Nigamon avait été blessé par la balle du chasseur, mais il n'avait pas jeté un cri, pas fait un mouvement ; son courage et sa présence d'esprit le sauvèrent ; quelques minutes plus tard, il avait rejoint ses guerriers auxquels il avait raconté en riant ce qui s'était passé.

A la nuit noire, lorsqu'ils supposèrent que tout le monde dormait dans la maison, les Iroquois sortirent à pas de loup de leur embuscade et se dirigèrent vers la maison qu'ils voulaient surprendre et qu'ils surprirent en effet.

Cependant, bien qu'attaqués à l'improviste les domestiques de M. de Méroville se défendirent bravement ; la résistance qu'ils opposèrent aux assaillants, faillit décourager ceux-ci ; un instant ils se crurent vainqueurs ; mais les Iroquois étaient trop nombreux pour ne pas persévérer. Dans leur attaque, ils redoublèrent d'efforts et bientôt les défenseurs de la maison furent tués ou faits prisonniers, et les Indiens maîtres de l'habitation commencèrent à piller du haut en bas ; seulement ils n'osèrent pas l'incendier parce que les Indiens des flammes se voyant de loin, cela aurait répandu l'alarme et amené des secours.

Le succès avait coûté cher à Nigamon, neuf de ses plus braves guerriers avaient été tués ; quatre autres avaient reçu des blessures légères, le chef était lui-même du nombre.

L'expédition avait été menée rondement, moins d'une heure avait suffi aux Iroquois ; ils s'étaient retirés aussitôt, emmenant avec eux cinq prisonniers ; qu'ils se proposaient aussitôt, arrivés à leurs villages, de brûler vifs après de longues tortures.

Ces prisonniers étaient Mlle de Preuil, Mme Salin, le Sourriquet et deux domestiques ; les deux servantes et les autres domestiques avaient été tués et scalpés ; leurs chevelures sanglantes pendaient à la ceinture des Iroquois, ceux-ci emportaient de plus un butin considérable en or, argent et pelletteries de grand prix.

(A SUIVRE)

No. 66.— LE CHOIX EST FAIT.
Pour les soins contre les affections de la gorge et des poulmons, le BAUME RHUMAL est le remède vraiment efficace et économique.

La pêche à Terre-Neuve

SUR LE FRENCH SHORE

Une question qui depuis deux siècles fait couler des flots d'encre, les chanceries de France et d'Angleterre devraient, semblait-il, être familière à tous.

Tel n'est cependant pas le cas de la question de Terre-Neuve; aussi chaque année, quand les journaux d'outre-Manche réclament une dénonciation des traités en vigueur, le public français s'émotionne à l'idée de voir plusieurs milliers de marins menacés de perdre leur gagne-pain.

C'est là une appréciation erronée car, seuls seraient lésés les quelques pêcheurs de plus ou de moins qui vont encore s'aventurer sur la côte de Terre-Neuve.

Ceux très nombreux, au contraire, qui vont sur les bancs pratiquer la "grande pêche" ne sauraient, en effet, être régis par aucune convention internationale puisqu'ils se livrent à leur métier en pleine mer. On ignore assez communément l'existence de deux pêcheries bien distinctes dont la seconde, forcément instable, est la seule importante puisqu'elle emploie les neuf dixièmes des marins qui partent chaque année. L'on exagère donc à notre avis les conséquences commerciales d'une cession éventuelle de droits contre une compensation raisonnable.

Avant de parler de la vie des pêcheurs, nous croyons devoir rappeler très succinctement en quel lieu se pose la question du French Shore (plage française).

C'est sous ce nom qu'est désignée la longue étendue de rivage où le monopole exclusif de la pêche est réservé à la France, depuis le traité d'Utrecht en 1713. Pendant le XVIII^e siècle, l'île était peu habitée, il ne s'élevait pas de difficultés sérieuses entre Français et Anglais; puis la population indigène augmenta, et empiéta peu à peu sur les droits des français toujours moins nombreux.

Quand on se décida à protester, on se trouva en présence d'un fait accompli: des villages s'élevaient sur les concessions; il fallut bien en tolérer l'existence et permettre à leurs habitants de pêcher pour subvenir à leurs propres besoins.

Un beau jour l'on s'aperçut que la côte était peuplée de hommes.

Aussitôt, l'Angleterre contesta à la France le droit de pêcher sous le prétexte que ces crustacés n'étaient pas des poissons et qu'ils ne rentraient pas dans la catégorie des produits de la mer dont le traité d'Utrecht lui reconnaissait le monopole. Des concessions réciproques entre les deux gouvernements amenèrent la création d'un *modus vivendi* que l'on renouvella chaque année au grand désespoir des Terre-Neuviens.

Les traités reconnaissent aux Français le droit de séjour sur la côte pendant la saison de la pêche, seul ment et dans des locaux ayant un caractère temporaire. Ceux-ci arrivent donc chaque année de France sur des voiliers avec le matériel qui leur est nécessaire et s'installent dans des baraques grossières où le confort est loin de régner.

Le patron consacre d'ailleurs le moins de temps possible à l'aménagement de son personnel: l'armateur l'intéresse aux bénéfices, il ne faut pas perdre de temps à se bâtir des palais; les casiers sont vite préparés et... en pêche!

Les casiers à homards sont des sortes de basses grossières fabriquées avec des lattes en bois; on les amorce avec des têtes de morue ou autres débris de poissons, puis les "doris" (embarcation) vont les mettre à la mer. Un doris monté à deux hommes doit chaque jour aller vid et réamortir deux cents casiers: ce n'est pas une sinécure! Au fur et à mesure que les bateaux reviennent, les homards sont transportés dans un baraquement où se trouve une grande chaudière d'eau bouillante; un homme surveille la cuisson et retire ensuite les crustacés au moyen d'une épuisette, puis il les jette dans un panier. Une équipe installée devant une longue table broie ensuite les pattes et la queue des homards pour en retirer la chair, après quoi la mise en boîte a lieu.

Cette opération est souvent faite par des femmes: il faut d'abord à cinq homards pour constituer une conserve d'une livre. Les boîtes ainsi remplies sont soudées puis jetées dans un panier métallique qu'on amène au moyen d'un palan dans une autre chaudière. Au bout de vingt minutes elles sont stérilisées et terminées. Quelques mois après, nous les verrons dans les épiceries revêtues d'étiquettes différentes vantant toute la supériorité de leur marque!

Le homard étant un animal

migrateur, sa pêche n'est pas sans aléa; c'est ainsi que certains établissements prennent plusieurs milliers chaque jour, tandis que d'autres naguère prospères ont dû cesser une exploitation qui ne leur permettait plus de couvrir leurs frais.

Les pêcheurs de morue s'installent d'une façon analogue. Autrefois, ils venaient en tel nombre que leurs agglomérations formaient de vrais petits villages.

Actuellement les établissements sont moins importants, et surtout peu nombreux, mais ils n'ont pas perdu pour cela de leur intérêt.

En outre des logements, les hommes construisent des "chauffants" grandes cabanes recouvertes de toiles inclinées perméables à l'air (cette condition est rigoureuse) et suffisamment inclinées pour permettre à l'eau de s'écouler.

C'est dans ces chauffants qu'ont lieu les premières manipulations de la morue aussitôt pêchée.

En conséquence, ils sont souvent bâtis en partie sur pilotis pour faciliter un plus facile accostage des bateaux.

La mode de pêche varie avec les endroits et les saisons. Aux moments où la morue approche de terre en grande quantité, on la prend à la seine et l'on cite des coups de filets ayant rapporté jusqu'à 20,000 morues en une seule fois. Lorsque l'époque du séchage est passée, on se sert de la ligne à main. La pêche la plus pratiquée est celle de la ligne de fond dite "harouelle": de longues cordes lestées et garnies de chaplets d'hameçons sont immergées par grand fond et c'est un travail particulièrement pénible et périlleux que de les relever avec leurs pesantes captures de la mer est un peu grosse.

Mais le tout n'est pas d'avoir des lignes, il faut se procurer de quoi les amorcer.

Cette question de la boette est certainement moins simple qu'on ne pourrait le supposer a priori. Les goélettes qui arrivent achètent généralement aux pêcheurs indigènes des "harengs de printemps" qui serviront de premier appât; de là sorte ils éviteront la peine d'en capturer eux-mêmes et ils gagneront du temps. Mais par la suite, la morue ne mord plus au hareng, elle poursuit maintenant des bancs de "caplans" qui viennent déposer leur frai au rivage. Ces petits poissons se rencontrent parfois en bancs si serrés qu'on peut les serrer qu'on peut les prendre pour ainsi à la main; nous avons vu des hommes en remplir une embarcation très rapidement avec leurs bonnets pour tout engin de Pêche!

Le capelan va servir d'amorce jusqu'au mois de juillet; la morue alors n'en veut plus et pour suit "l'encornet", animal qui doit son nom à sa forme déformée d'où sortent des tentacules de poulpe. L'encornet se prend avec des "turlutes", petite masses de plomb hérissées d'aiguilles qu'on agite au bout d'une ligne; il vient s'y jeter avec une voracité telle qu'on a à peine le temps de lancer et de relever son appareil. Enfin la morue qui est décidément un poisson gourmet se fatigue de cet appât: les pêcheurs vont tendre leurs filets pour capturer le "hareng d'automne" qui seul conviendra jusqu'à la fin de la saison.

Lorsque les bateaux reviennent chargés, ils accostent le chauffant et y débarquent leurs poissons à l'aide de "piqueurs"; la morue tombe ainsi pêle-mêle sur le sol, où des mousses la prennent pour la porter aux tables de travail dites "étales". A chaque étale sont deux hommes: le "débouleur" qui, d'un coup sec abat la tête de la morue et le "trancheur", qui l'ouvre, la vide et enlève l'arête. Aussitôt après, elle est largement salée et méthodiquement empilée: elle est alors "au vert" et peut y rester un temps indéterminé, mais qui ne doit pas être inférieure à quinze jours. L'opération suivante consiste à sortir les morues du chauffant au moyen de brancards, et à les immerger dans des cuves perforées où l'eau de mer circule librement. La une équipe armée de perches les remue longtemps pour faire dissoudre le sel en excès. Le poisson est ensuite transporté dans des mannes et entassé dans des sortes de fermes en bois que l'on recouvre d'une toile. La morue reste ainsi 24 heures "en fumier" pour s'égoutter, après quoi on la dispose pour le séchage sur des "rames" ou "vigneaux". C'est là que commencent les soucis du patron. Il lui faut environ trois jours de beau temps pour mener à bonne fin cette dernière opération, et il ne cesse de surveiller l'horizon, car si la moindre goutte de pluie vient à mouiller la morue, elle sera "cuite" et ne vaudra plus rien. Aussi une équipe est-elle toujours prête à mettre vivement tout le poisson à l'abri dès que le

ciel devient menaçant.

Enfin l'on procède à la fabrication des "piles".

Le patron trace sur le sol un cercle de diamètre convenable et fait disposer avec grand soin les premières couches de poisson séché; les hommes en apportent ensuite des chargements sur l'épave et les passent à deux ou trois "anciens" qui, d'un coup de main long à acquiescer, envoient tout le paquet s'élever en demi-cercle le dos en l'air. Cette condition est rigoureuse, car la peau de la morue est imperméable et empêche l'humidité de pénétrer dans la masse. Quand la pile est assez haute, on pique tout autour des queues de morue "en ardoises" de façon à former un revêtement à la manière d'un toit, puis le tout est recouvert d'une forte toile.

Les piles resteront ainsi jusqu'au moment du départ des bâtiments pour la France.

Les foies de morues sont naturellement employés à la fabrication de l'huile célèbre par ses vertus. Sa préparation est moins qu'appétissante: les foies sont jetés dans une grande auge, on les laisse là indéfiniment à l'air; l'huile se dégage d'elle-même et est conduite par de grossiers rigoles dans des barils.

Aux pharmaciens de l'épurer plus tard.

Quand les hommes ont des loisirs (chose rare), ils séchent des capelans ou salent des lagunes de morue pour leur compte; ils emporteront ces salaisons dans le coffre qui contient tout leur avoir et les vendront pour leurs petits bénéfices, à leur retour en France. Ces pauvres gens ne sont réellement pas traités en raison de la vie dure et périlleuse qu'ils sont obligés de mener.

Ils touchent de \$80 à \$100 d'appointements pour six ou sept mois de labeur. Leur nourriture est plus que médiocre et peu variée: le plat de résistance se compose en général de débris de morue inutilisables pour la vente. Le café même ne fait pas partie de la ration réglementairement fournie par l'armateur, et les hommes qui en désirent sont obligés de le payer de leurs maigres deniers! Quant aux loge-

ments, ils défilent toute description. Les cabanes ont leurs murs composés de troncs de sapins superposés sans aucun ajustage; les toits mêmes sont de véritables passoirs; le long de ces tristes murs sont accrochées, à un mètre du sol des sortes de niches en bois rectangulaires qui contiennent de crasseuses paillasses sur lesquelles reposent les pêcheurs. Une odeur écœurante s'en échappe généralement, car c'est dans ce même réduit qu'ils déposent les produits de leur pêche personnelle. Quand il fait mauvais temps dehors, ces malheureux, qui ne sont pas même à l'abri de la pluie dans ces tristes réduits, sont obligés de revêtir leur "ciré" avant de se coucher!

Si frustes que soient ces marins, il est permis de se demander comment ils se résignent à toutes ces misères inutiles: la raison en est fort simple, malheureusement. Le patron entretient avec soin chez ces hommes un vice qui lui permet de les avoir complètement dans sa main: en compensation des peines qu'ils endurent, ils leur donnent une dose d'alcool d'autant plus forte qu'il exige plus d'eux.

Ils boivent ainsi plus d'un quart de litre d'une inoffensive eau-de-vie chaque jour; c'est dire qu'ils sont tous alcooliques; aussi peineront-ils sans murmurer jusqu'à la mort pourvu qu'on leur verse le poison dont ils ne peuvent plus se passer!

Si la vie de ces pauvres gens est terriblement dure, elle est cependant douce comparée à celle des "banquiers" (pêcheurs des bancs).

Ceux-ci, en plus des périls inhérents au métier de pêcheur, courent les risques d'une navigation difficile. Cette région est presque constamment enveloppée de brumes épaisses dues à la branche septentrionale du Gulf-Stream. Elle se trouve, d'autre part, sur la route des grands transatlantiques qui font le trajet des ports d'Europe à New-York. Trop souvent, ces léviathans des mers, lancés à toute vitesse à travers le brouillard coupent en deux les frêles barques de pêche, dont rien n'indiquait la présence. Les violents

coups de vent qui s'élèvent brusquement à certaines époques font aussi de trop nombreuses victimes. Parfois, enfin de monstrueux "icebergs" entraînés par les courants polaires écrasent de leur masse formidable, les coquilles de noix des "banquiers". Quand, après quinze jours de pêche, les goélettes vont se ravitailler à Saint-Pierre, parmi celles qui reviennent, il en est beaucoup dont l'équipage n'est pas au complet. Pauvres gens! Pauvres misérables! Qui donc s'occupe d'améliorer leur sort?

CAPTAIN COD.

POUR LES DYSPÉPTIQUES.

La Dyspepsie est une des grandes misères de la vie humaine; les Pilules de Longue Vie employées suivant le traitement guerrier rapidement cette maladie. Echantillon envoyé gratis sur réception de 2 cts. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montreal.

PETITE ENCYCLOPÉDIE.

La Norvège est le pays le plus sain du monde.

Jusqu'en 1650 l'or et l'argent avaient la même valeur au Japon.

Les naturalistes ont classé 48 sortes de mouches de maison.

Le poids moyen de l'homme est de 140 livres.

La loi russe défend à une personne de se marier plus de cinq fois.

Les naturalistes connaissent 1800 sortes de reptiles.

Six des planètes possèdent un ensemble de vingt lunes.

Le premier papier-tenture (tapisserie) a été fait en Allemagne vers 1550.

La police de Londres surveille 8,200 milles de rues et de routes.

Mozart est l'auteur de 624 compositions musicales. C'est un record.

On peut tirer de 12 cloches 479,091,000 accords ou sous différents.

60 pour cent du sucre consommé dans le monde sont ex-

traits de la betterave.

Les chronomètres faits pour les vaisseaux de guerre coûtent \$400 chacun.

Le gouvernement français fait avec la vente du tabac un profit de 60 à 70 millions de dollars.

Un rubis d'un demi carat vaut \$100. Un diamant d'un carat ne vaut pas plus.

Le jet d'eau du lac Chatsworth s'élève à 267 pieds et il est alimenté par les eaux d'une montagne.

Ce n'est qu'en 1538 qu'on a commencé à tenir des registres paroissiaux de naissance et de décès.

24,000 brevets d'invention ont été demandés l'an dernier dans le monde entier, et 13,000 ont été accordés.

La première mention de timbres est faite dans un écrit de Synesius, évêque de Cyrène, en l'an 300.

C'est en 1363, du moins en Angleterre, qu'un individu reçut deux noms de baptême. Ce fut John Philip Curpel.

Le plus jeune monarque qui soit monté sur le trône d'Angleterre fut Henri VI, qui avait alors 8 mois et 25 jours.

L'an dernier les recettes des jeux de Monte-Carlo ont été de 4½ millions, dont 2½ millions de profits nets.

Le tir à la cible qui se fait tous les trois mois par l'escadre du nord de l'Atlantique a coûté en munitions la somme de \$178,000.

164 personnes seulement sur 1,000 ont le bras droit et le bras gauche d'égale force. 469 femmes sur 1,000 ont le bras droit plus fort que le gauche. 590 chez les hommes.

Les anciens Grecs prenaient une attention particulière pour leurs chemins et on voyait un magnifique système de chemins pavés qui partaient d'Athènes pour se diriger dans toutes les directions de la péninsule.

Magasin à Départements

Z. PAQUET

BUTTERICK

Nous vendons les Patrons Butterick et prenons des abonnements annuels aux publications de modes suivantes: "Metropolitan", "Delineator", "Miroir des Modes", et "Glass of Fashion".

Renouvellements

ET

Besoins

DU

PRINTEMPS

.....

Il est bon de se rappeler de nouveau que l'on peut se procurer sans sortir de nos magasins tout ce qui est nécessaire pour monter ou renouveler le ménage.

Tapisseries

DE

Tous genres

.....

Fabriques américaines ou canadiennes, depuis la plus riche jusqu'à la moins chère, avec plafonds et bordure pour harmoniser. Nous ne tapissons pas nous-mêmes, mais pouvons remplir toute commande de papier-tenture à des prix incroyablement bas.

Tapis de tous genres en

doubles ou simple largeur

Meubles de toutes descriptions et tous objets, prix accommodants pour tous les goûts.

Rideaux, Etoffes et accessoires d'aménagement de toutes sortes.

Litseries complètes: Couchettes cuivre et fer, Ressorts de lit, Matelas, Oreillers, Draps et Couvre-pieds.

Tous les ustensiles imaginables de cuisine et de ménage sont en vente à grand marché dans notre magasin du sous-sol.

De fait, nous pouvons fournir tout ce qu'il faut pour monter une maison, sauf les poêles et le charbon.

AUSSE: Parapluies, Vêtements et Etoffes imperméables, Chaussures de Printemps pour tous, Valises Sacs de Voyage, etc, etc.

Z. PAQUET

165-167 RUE ST-J

M. JOSEPH ROBIDOUX 12 rue Rugar PLATTSBURG, N. Y.

Pendant huit ans affligé d'une Maladie de Rognons et Maux de Tête.—Cinq Médecins le traitent pendant plusieurs années sans aucun succès.

DEUX BOUTES DE PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD L'ONT COMPLÈTEMENT GUÉRI.—IL RACONTE LUI-MÊME SA MALADIE ET SA GUÉRISON.

QUOI de plus pénible que d'être à la force de l'âge et de souffrir d'un mal qui nous épuise jusqu'au bord du tombeau; et ce qu'il y a de plus triste en même temps, c'est d'ignorer qu'il existe un remède souverain qui peut nous rendre vigoureux et dans la pleine jouissance de toutes nos facultés dans un laps de temps relativement très court. C'est cette merveille qu'accomplit depuis longtemps déjà l'incomparable préparation qui porte le nom de PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD.

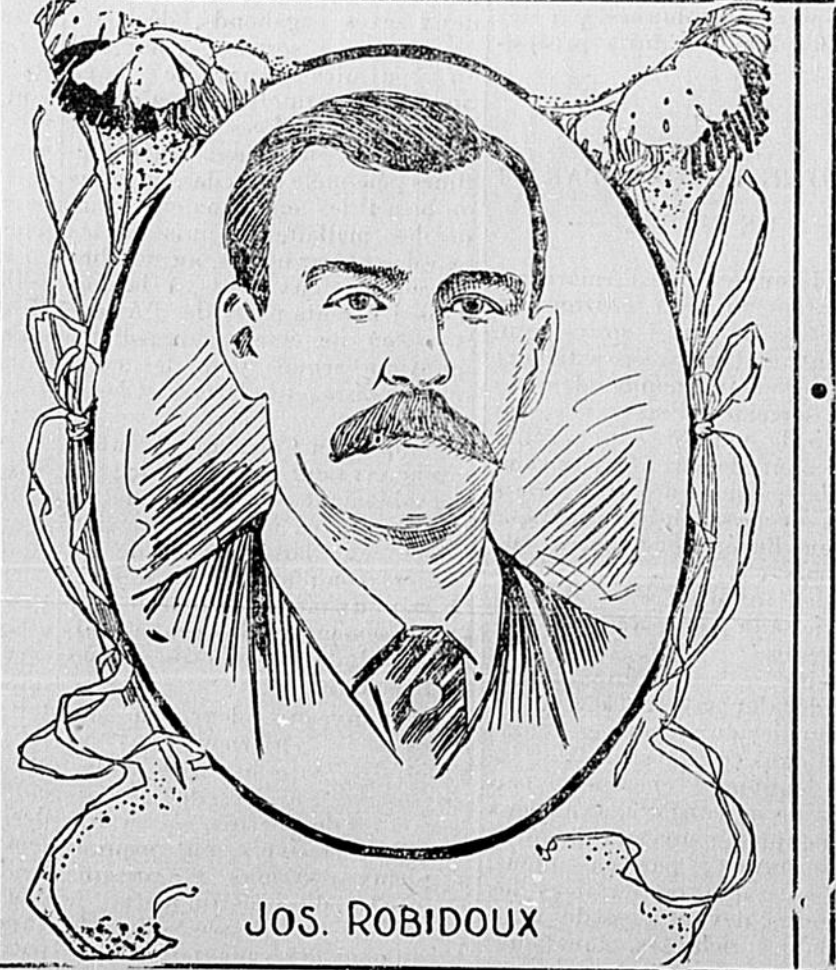
"Chers docteurs:—

J'ai reçu votre lettre me demandant des nouvelles de ma santé. En vérité, vous êtes trop bons de vous intéresser à moi, vous qui êtes mes sauveurs, car je vous le dis et je le répète à tout le monde: les Pilules de Longue Vie m'ont sauvé de la mort; et je vous serais bien reconnaissant si vous voulez publier ma guérison sur les journaux, car ce que je vous ai dit est sincère, et si des personnes pourraient avoir des doutes, elles n'ont qu'à m'écrire, et elles auront de moi ce que sont les Pilules de Longue Vie, et ce qu'elles peuvent faire.

Comme vous le savez, lorsque j'étais jeune, il y a quelques mois, à la suite d'excès de travail, j'étais bien malade. A différentes reprises, je me fis soigner par cinq médecins, je voulais tant revenir à la santé que je n'épargnai rien. Ils furent unanimes à déclarer que j'avais une maladie de rognons, et que je ne devais pas espérer revenir à la santé. Sur le moment, cette nouvelle m'atterra, mais un espoir me restait, car, quelques jours avant, quelqu'un m'avait parlé en termes élogieux des Pilules de Longue Vie, et on m'avait fortement encouragé à les essayer. Aussi, j'écrivis de suite aux Médecins Spécialistes, leur décrivant ma maladie et leur demandant ce qu'ils en pensaient. Leur réponse ne se fit pas attendre, et ils me dirent de prendre les Pilules de Longue Vie, et en même temps, me donnèrent un traitement spécial à suivre. Je suivis fidèlement leurs conseils et je pris en tout deux boîtes de Pilules de Longue Vie, qui m'ont guéri de la maladie de rognons, maux de tête, et tous les autres symptômes qui me faisaient souffrir.

Je me suis remis au travail, et je me sens fort et alerte. Je garde les blancs de traitement que vous m'avez envoyés, car je veux les donner à plusieurs de mes amis, qui sont malades, et désirent vous consulter, car ma guérison leur a donné une grande confiance en vos Pilules de Longue Vie."

M. JOS. ROBIDOUX,
RUE RUGAR, No 12,
PLATTSBURG, N. Y.



JOS. ROBIDOUX



LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 958 RUE SAINT-DENIS.

Messieurs—Ci-joint un timbre de 2 cts. Veuillez m'expédier une boîte échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE (Bonard).

Nom.....
Adresse.....

Gratuit

Découpez et envoyez-nous ce coupon avec un timbre de 2 cts.

Les Pilules de Longue Vie du chimiste Bonard, sont par excellence le remède à prendre: elles donnent la santé aux personnes faibles et malades et tiennent les hommes, les femmes et les enfants forts et robustes. N'oubliez pas que nous avons à votre disposition des Médecins Spécialistes renommés. Ecrivez leur une description de votre maladie, et aussitôt et ils vous répondront pour rien. Nos médecins examineront ce qui vous fait le plus souffrir et vous donneront le traitement à suivre en même temps que vous prendrez les Pilules de Longue Vie. Les personnes qui le peuvent facilement, pourront voir nos médecins spécialistes tous les jours, au No. 307 rue St Denis, de 1 à 3 heures et de 6 à 8 p. m. Les PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste BONARD sont en vente partout. Sur réception du prix, nous les envoyons franco dans toutes les parties du monde. — 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50. ADRESSEZ:

Cie Médicale Franco-Coloniale, 958 RUE ST DENIS, MONTREAL.

Coup d'œil général sur les pêcheries canadiennes

CHAPITRE III

TERRITOIRES DE CHASSE ET DE PÊCHE.

II

La morue se rencontre dans toutes les mers de l'hémisphère boréal comprises entre le 40e et le 60e degrés de latitude.

Depuis le quatorzième siècle la morue est l'objet d'une pêche extrêmement active chez toutes les nations maritimes. Cependant, il n'y a pas la moindre apparence que le nombre en est ou puisse jamais diminuer. Le rendement général des morues paraît être sur le grand banc qui s'étend de Terre-Neuve, auquel on donne, à cause de cela, le nom de grand banc de morue. C'est une saillie sous-marine de cent lieues de long sur soixante de large. L'accumulation de ces poissons y est quelquefois si grande, que, du matin au soir, les pêcheurs ne sont occupés qu'à jeter la ligne, à la retirer à l'éventail la morue prise pour amorcer leurs hameçons avec ses entrailles. Elles y sont pressées les unes contre les autres, qu'une ligne, jetée au hasard au milieu d'elles, en accroche souvent plusieurs par une partie quelconque du corps. Un seul homme peut en prendre trois à quatre cent par jour.

Leur voracité dépasse toute expression. Elles se jettent indifféremment sur tout ce qui se présente; mais heureusement pour lui que ce poisson insatiable a reçu de la nature un avantage singulier; c'est que toutes les fois que son avidité lui a fait avaler un morceau de bois ou quelque autre chose d'indigeste, il vomit son estomac, le retourne devant sa bouche, et après l'avoir vidé et bien rincé dans l'eau de la mer, il le retire à sa place et se met sur-le-champ à manger.

III

La morue fait son apparition sur les côtes canadiennes à des dates incertaines, et généralement entre le milieu de mai et le commencement de juin; on la voit cependant retarder jusqu'à la dernière quinzaine de juin. Ces variations ont pour causes les quelles déterminent les migrations vers nos côtes des nombreuses variétés de petits poissons dont la morue se nourrit.

Le hareng et le caplan, avant coureurs de la morue, annoncent chaque printemps l'arrivée de cette dernière.

Le caplan, est un joli petit poisson de cinq à six pouces de longueur qui arrive en masses compactes, remplissant pour ainsi dire chaque baie et chaque anse formée par la nature accidentée des côtes. Pendant tout le temps qu'il se presse à ses dépens et le dévore par millions. Aussi le temps du caplan est-il toujours pour le pêcheur le temps le plus précieux, car il est assuré que la morue ne manquera pas, tant qu'il pourra lui offrir pour appât ce petit poisson dont elle est très friande.

Tant que dure le caplan les bateaux de pêche parcourent les côtes jour et nuit, à sa recherche. Ils en prennent des quantités énormes destinées à servir d'appât, et le conservent au moyen de la glace ou des réfrigérants.

Le caplan frais est un mets délicieux, et lorsqu'on aura trouvé le moyen de le préparer, comme la sardine à laquelle il ressemble, ce poisson acquerra une grande valeur commerciale, en raison des quantités immenses qui peuvent être capturées presque sans frais. Déjà, en plusieurs endroits des provinces maritimes, des quantités considérables de caplan sont séchées, soigneusement mises en boîtes et envoyées sur les marchés des Etats-Unis.

La pêche à la morue dure jusqu'à la fin de novembre. Elle se fait, soit sur les grands bancs, dans les vaisseaux pontés variant en dimension de soixante à cent tonneaux, soit dans des petits bateaux ouverts, à peu de distances du rivage.

Dix à quinze hommes montent les vaisseaux faisant la pêche sur les bancs. La morue du banc est beaucoup plus grosse que la morue du voisinage de la côte; elle est en outre de qualité supérieure. En Moyenne, trente morues de banc séchées suffisent pour faire un quintal.

La pêche en bateaux ouverts se fait sur de petits bancs à dix, vingt ou trente milles de la côte. Ces bateaux, les meilleurs peut-être de leur espèce dans le monde entier, sont construits par les pêcheurs eux-mêmes. Leurs dimensions varient de vingt à trente pieds en longueur. Deux de ces bateaux ont figuré à l'Exposition Internationale des pêcheries de Londres, en 1883, et y ont attiré l'attention, excité même l'admiration des connaisseurs.

Le Canada fait encore une consommation considérable d'écrevins, en anglais "haddock", petite variété de la morue, dont le goût est plus marqué que celui de la morue franche et qui, comme celle-ci, n'amène jamais la satiété.

LE HARENG

I

La pêche au hareng, qui occupe le second rang parmi les pêches maritimes du Canada, est absolument en disproportion avec ce qu'elle pourrait être et avec les profits qu'elle rapporterait, étant donnée l'abondance prodigieuse de ce poisson, si elle était exploitée sur une plus grande échelle.

En effet, on trouve le hareng dans toutes les mers du pôle boréal au 45e degré de latitude, formant, en certaines saisons, des bancs longs et larges de plusieurs lieues, et d'une épaisseur

BANQUE DE QUEBEC

Fondée en 1818
Incorporée en 1822

Capital autorisé.....\$3,000,000
Capital payé.....\$2,500,000
Réserves.....700,000

BUREAU CHIEF, QUÉBEC
DIRECTEURS
John Breakley, Ecr., - - - Président
J. T. Ross, Ecr., - - - Vice-Président

Gaspard Lemoine Ecr., W. A. Marsh, Ecr.,
Veay Boswell, Ecr., F. Billingsley, Ecr.,
Edison Fitch, - - - - -
Thomas McDougall, Gérant Général.

SUCCURSALES
Québec, Rue St-Pierre, Ottawa, Ont.
" Haute Ville, Thetford Mines P. Q.
St-Roch, P. Q. Toronto, Ont.
Montreal, Rue St-Jacques, Pembroke, Ont.
Montreal, Ste-Catherine, E. Thorold, Ont.
Trois-Rivières, P. Q. St-Georges, Beauce, P. Q.
Victoriaville, P. Q. St-Henri, P. Q.
Clutes Shawenagen, P. Q.

Agents—Londres, Angleterre, Banque d'Ecosse, New-York, U.S. A., Agents—Banque de l'Amérique britannique du Nord, Banque Nationale d'Hanover, Boston, Banque Nationale de la République.

La Banque Molson

Incorporée par Acte du Parlement, 1855.
BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

Capital payé.....\$2,500,000.00
Fonds de réserve.....\$2,150,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS:
WM. MOLSON, MACPHERSON, Président.
S. H. EWING, Vice-président.
W. M. Ramsey, Sam'l Finley, J. P. Cleg-horn, H. Markland Molson F. C. Henshaw, JAMES ELLIOT, Gérant général.
A. D. RANSFORD, Chef-inspecteur et Super-intendant des Branches.
W. H. DRAKEP, Inspecteur.
H. LOCKWOOD, Assistants-Inspec-teurs.
W. W. M. CHIFFAM, teurs.

BRANCHES
Alvinston, Ont. Montréal, P. Q.
Aylmer, " St. Catherine St.
Brockville, " Branch.
Calgary, Alb. Morrisburg, O.
Vancouver, B. C. Market Harbour, "
Chesterville, O. Ottawa, "
Clinton, " Owen Sound, "
Exeter, " Port Arthur, Ont.
Fraserville, Q. Norwich, "
Hamilton, Q. Québec, P. Q.
Hensall, " Keweltok, "
Knowlton, Que. Station, B. C.
London, Ont. Ridgetown, Ont.
Meaford, " Simcoe, Ont.
Kingsville, " Smiths Falls, Ont.
Norel, P. Q. Victoria, B. C.
St. Thomas, Ont. Victoriaville, Ont.
Toronto, " Waterloo, " Q.
Toronto, Je. " Winnipeg, Man.
Trenton, " Woodstock, Ont.

Intérêt alloué sur dépôts aux taux courants.
Traites achetées et vendues et toutes trans-
actions d'affaires de banque généralement.

Letourneau & Auger

MARCHANDS DE FER
GROS et DETAIL
Victoriaville

Notre Stock est Complet

MM. les Forgerons, Voituriers,
Menuisiers, Peintres et le public
en général, trouveront à notre
établissement tout ce dont ils ont
besoin en fait de

FERRONNERIES,
BOIS DE VOITURES,
OUTILS,
CHARBON,
PEINTURES,
VERNIS,
HUILES,
VITRES,
&c., &c., &c.

A BAS PRIX

Z. Ducharme

MARBRIER

VICTORIEVILLE

M. Z. DUCHARME, de
Victoriaville, a toujours en
main les

Monuments,
Epitaphes.

Etc. Etc.

Une visite sollicitée.

FRECHETTE & Cie

MARCHANDS-GENERAUX
St-Ferdinand d'Halifax, P.O.

" LE SAMEDI "

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Illustré, Humoristique, Litté-
raire et Social

32 Pages de matière à lire

1 pages de Musique inédite, chaque semaine—
Chronique des Moeurs, par " Françoise "—
Littérature — Poésies — Bons-mots—CRIME
d'ORGÈRES, par Louis Létang—Devinettes—
Problèmes d'Échecs et Jeux d'Esprit avec
primes spéciales.....

Casse-Tête Chinois avec prime,
en espèces, de \$2.50, chaque semaine.

Un numéro spécimen adressé
franco sur demande.

En vente dans tous les dépôts de journaux.

Abonnement:—Un an, \$2.50; Six mois, \$1.25
(" Strictement payable d'avance)

POINIER, BESSITE & Cie
516, Rue Craig, Montréal.

COMMERCE

MARCHÉ DE VICTORIEVILLE

Corrige le jeudi de chaque semaine.

VIANDES

Beuf, rôti par lb.	\$ 0.08
Beuf, bouilli.	0.06
Veau.	0.07
Veau, quartier.	0.00
Lard frais la lb.	0.12
Lard frais vif par 100 lbs.	0.09
Lard frais par 100 lbs.	0.10
Lard salé la lb.	0.13
Mouton.	0.08
Jambon fumé, la lb.	0.15
Saindoux.	0.14
Saindoux de Boulogne.	0.10
Tête en fromage, la lb.	0.10
Langue.	0.10
Poulets la couple.	0.50
Dindons, vifs.	1.00
Dindons la lb.	0.10
Canards la lb.	0.07
Oie, vif.	0.50
Oie la lb.	0.07
Saindoux au seau de 20 lbs, composé.	2.00
" " Fairbank.	2.20
" " Pure.	2.50
Lard en carcasse.	9.00

FARINES

Farine, Ogilvie.	2.10
Farine, Lac des Bois.	2.10
Farine, McLaughlin—Strong Bakers.	2.00
Farine, Manitoba.	1.30
Farine Hungarian Patent.	2.35
Farine, Penfold.	2.00
Pain blanc.	0.15
Pain brun.	0.12
Gaudriole.	1.20
Gr. blanc.	1.30
Gr. roux.	1.25

LAITERIE

Enfs la douzaine.	0.12
Beurre salé, la lb.	0.18
Beurre frais, la lb.	0.20
Beurre de laiterie la livre.	0.24
Fromage ordinaire.	0.13

LÉGUMES

Potatoes, le minot.	0.65
Choux de Siam, le minot.	0.20
Oignons, la lb.	0.05
Oignons, le minot.	1.00
Navets le minot.	0.20
Carottes le minot.	0.30
Painis la lb.	0.05
Betteraves, le minot.	0.25

GRAINS

Paille, le 100 bottes.	2.00
Foin, le 100 bottes.	6.00
Foin pressé, la tonne.	7.50
Blé, le minot.	1.35
Avoine, le minot.	0.65
Orge, le minot.	0.75
Sarrasin, le minot.	0.60
Graine de lin, le minot.	1.75
Graine de mil, le minot No 1.	3.75
Pois le minot.	1.25

Meubles....

Meubles....

On expédie annuellement environ
500,000 barils de hareng saumuré, 1.
000,000 de boîtes de hareng fumé et
17,000,000 de livres de hareng frais.

Tout le hareng frais et fumé est ex-
pédié aux Etats-Unis. La plus grande
partie du même poisson, saumuré, est
envoyée sur les marchés de l'Angleter-
re, des Etats-Unis et des Antilles.

On appelle le hareng le poisson du
pauvre, à cause de son bon marché, du
peu de frais que nécessite sa capture et
de ses qualités éminemment nutritives.

Ajoutons, avant de terminer, que le
hareng est le type du poisson migrateur,
d'après les anciens naturalistes. Ajour-
d'hui, cette théorie est discutée et l'on
assure que les harengs se bornent, lorsqu'ils disparaissent, à s'enfoncer
dans les profondeurs de leur élé-
ment, à la surface duquel ils apparaissent
régulièrement vers l'époque du frai,
et pendant la durée que leur a assignée
la nature. Enfin, pour ne rien
omettre, disons que le hareng est l'im-
age frappante du politicien. Vivant, il
est d'un vert glauque sur le dos, blanc
sur les côtes et le ventre; mort, le vert
du dos se change en bleu. Aussi, est-il
dévoré également par tous les partis.

On compte aujourd'hui 740 homar-
diers dans les provinces maritimes et
dans celle de Québec. Sur une pro-
duction totale de homard, dont la va-
leur s'est élevée en 1897 à dix-sept
millions et demie de francs, cette der-
nière province comptait pour un peu
plus d'un million seulement.

L'industrie du homard employait,
suivant les dernières statistiques, 15,165
personnes, dont 1,870 dans la province
de Québec.

La valeur du homard mis en boîtes
était de 11,130,000 francs, ce qui re-
présente une moyenne de 15,000,000 de
livres, contenues dans 11,150,554 boîtes.

Sur les côtes de la Grande-Bretagne
tout entière on ne prend qu'environ
trois millions de homards par année.

L'Angleterre est le meilleur marché
pour le homard canadien. Elle achète
les trois quarts du homard mis en boîtes;
le dernier quart est dirigé en France,
en Allemagne, au Brésil et aux An-
tilles. En outre, des quantités énormes
de ce poisson sont expédiées à l'état
naturel sur les marchés de l'intérieur et
des Etats-Unis.

Un édit impérial, daté des ruines
de Pékin, vient de bouleverser les
vieilles coutumes chinoises dans ce
qu'elles ont de plus tenace. Cet édit ne tend à rien
moins qu'à supprimer l'usage
barbare qui consistait à comprimer
les pieds des jeunes filles, tant et si
bien qu'elles finissent par ne plus marcher
que sur de véritables moignons. Ce fut, jus-
qu'à ces derniers temps, et ce se-
rait encore, à l'heure actuelle, le
comble de l'élégance et du bon
ton, pour une Chinoise, que d'avoir
le pied réduit ainsi à sa plus
simple expression. Mais l'impé-
ratrice douairière, avec un grand
sens, témoigne, en combattant
cette coutume, de la largeur d'idées
avec laquelle elle accueille
nos mœurs européennes.

Les femmes chinoises, dit-elle,
pour la plupart, se bandent les
pieds; c'est une coutume bien
ancienne, qui, cependant, est nui-
sible au juste développement du
corps. A l'avenir, les familles
mandarinales devront exhorter
sérieusement les femmes à ne
plus bander leurs pieds. Qu'elles
exhortent aussi les personnes des

autres familles, de sorte que tout
le monde sache bien les inconvé-
nients de cette pratique. De cette
manière, l'on peut espérer que,
peu à peu, l'on déracinera la cou-
tume invétérée. Cependant, il
est absolument interdit aux man-
darins et à leurs soldats de prendre
prétexte de nos paroles pour
causer des difficultés aux gens du
peuple.

Tel aura été l'effet d'une " Li-
gue contre les petits pieds ", for-
mée en Extrême-Orient par quel-
ques hygiénistes européens dont
la voix fut écoutée aux palais
impériaux.

RIEN COMME ELLES

LES PETITES PILULES ROUGES DU
DR CLARK SONT UNE MERVEILLE
A LA FRATERNITE MEDICALE

Les Petites Pilules Rouges du Dr Clark
n'ont guéri des rhumatismes chroniques dont
je souffrais depuis 22 ans après que tous les
autres remèdes eurent échoué. H. M. Black,
Sault-Sainte-Marie.

Aucun remède égale les Petites Pilules
Rouges du Dr Clark pour les troubles ner-
veux.

W. H. Robertson, Editeur du Daily Time,
Peterborough, Ont.

De faillir mourir de la grippe, et ne repris
des forces qu'après avoir essayé les Petites
Pilules Rouges du Dr Clark.

Thos Jackson, Washington Ave Rochester.
Elles guérissent les rhumatismes et toutes
les autres maladies.

Dr King, Peterborough, Ont.

Les PILULES ROUGES du Dr Clark gué-
rissent infailliblement la grippe, les rhuma-
tismes, l'asthme, la paralysie, le catarrhe,
l'eczéma, la toux, les douleurs dans le dos,
les indigestions, même lorsqu'on ressent ces
maladies depuis plusieurs années. Prix 50 cts
la boîte. En vente à la Pharmacie du Dr
Peltier.

Le Dr Clark s'engage à donner dix piastres
à quiconque ne sera pas guéri par l'emploi de
ses PILULES.

Scientific American.

A. N. MUNN & Co., 35 Broadway, New York

énorme, et si denses que les poissons
qui les forment s'étouffent les uns les
autres par milliers sur les bas-fonds, et
que, parfois, les filets qu'ils remplissent,
trop faibles pour soulever un tel poids,
se déchirent. Si l'on pense que, dans
une seule localité de la Suède, on en
pêche annuellement plus de sept cent
millions, on peut juger de ce qu'en rap-
portent les milliers de navires que les
nations européennes consacrent à cette
pêche, regardée en Europe comme la
pêche par excellence.

C'est à cette pêche que la Hollande
a dû, au dix-septième siècle, une gran-
de partie de sa richesse. Cette indus-
trie faisait vivre jusqu'à 800,000 per-
sonnes dans les deux provinces seule-
ment de la Hollande et de la Frise
occidentale. L'Angleterre emploie à la
pêche au hareng une véritable flotte de
vaisseaux variant de 50 à 100 tonneaux
chacun. Elle engage dans cette indus-
trie des capitaux énormes et une
population de 80,000 hommes.

" Il est absolument impossible, sans
en être témoin ", dit le commandant
Fortin, officier négociant commis à la
protection des pêcheries canadiennes,
" de se faire une juste idée de la pro-
digieuse abondance d'œufs de harengs
déposés tout le long des côtes où ce
poisson va frayer. J'ai vu maintes fois
plusieurs milles continus du rivage cou-
verts de ces œufs, sur une épaisseur de
deux ou trois pieds ".

Tous les printemps, à la saison du
frai, les harengs se pressent sur les cô-
tes de la province de Québec, et sur-
tout dans les baies magnifiques formées
par le groupe des Iles de la Madeleine.

La valeur commerciale de la produc-
tion du hareng s'élève en moyenne à
treize millions de francs par année.
Cette somme ne comprend pas les quan-
tités prises pour la consommation
locale, on emploie comme appât pour
la pêche à la morue, ou charroyées
sur les terres, comme engrais, dans bon
nombre de localités.

Or, cette somme pourrait être aisé-
ment quadruplée.

Les pêcheries de hareng, en Europe,
ne sont pas aussi productives que celles
du Canada. Les Américains viennent
à grands frais cueillir une moisson
abondante dans les eaux de ce dernier
pays.

II

An printemps, dès que les glaces ont
laissé les rivages du golfe Saint-Lau-
rent, le hareng fait son apparition.
Toutefois, le hareng du printemps
n'est pas d'aussi bonne qualité, n'a pas
de saveur que celui qui est pris du
mois d'août au mois de décembre.
Le meilleur hareng est celui du Labra-
dor; il est bien connu sur les marchés
du monde entier.

On expédie annuellement environ
500,000 barils de hareng saumuré, 1.
000,000 de boîtes de hareng fumé et
17,000,000 de livres de hareng frais.

Tout le hareng frais et fumé est ex-
pédié aux Etats-Unis. La plus grande
partie du même poisson, saumuré, est
envoyée sur les marchés de l'Angleter-
re, des Etats-Unis et des Antilles.

On appelle le hareng le poisson du
pauvre, à cause de son bon marché, du
peu de frais que nécessite sa capture et
de ses qualités éminemment nutritives.

Ajoutons, avant de terminer, que le
hareng est le type du poisson migrateur,
d'après les anciens naturalistes. Ajour-
d'hui, cette théorie est discutée et l'on
assure que les harengs se bornent, lorsqu'ils disparaissent, à s'enfoncer
dans les profondeurs de leur élé-
ment, à la surface duquel ils apparaissent
régulièrement vers l'époque du frai,
et pendant la durée que leur a assignée
la nature. Enfin, pour ne rien
omettre, disons que le hareng est l'im-
age frappante du politicien. Vivant, il
est d'un vert glauque sur le dos, blanc
sur les côtes et le ventre; mort, le vert
du dos se change en bleu. Aussi, est-il
dévoré également par tous les partis.

On compte aujourd'hui 740 homar-
diers dans les provinces maritimes et
dans celle de Québec. Sur une pro-
duction totale de homard, dont la va-
leur s'est élevée en 1897 à dix-sept
millions et demie de francs, cette der-
nière province comptait pour un peu
plus d'un million seulement.

L'industrie du homard employait,
suivant les dernières statistiques, 15,165
personnes, dont 1,870 dans la province
de Québec.

La valeur du homard mis en boîtes
était de 11,130,000 francs, ce qui re-
présente une moyenne de 15,000,000 de
livres, contenues dans 11,150,554 boîtes.

Sur les côtes de la Grande-Bretagne
tout entière on ne prend qu'environ
trois millions de homards par année.

L'Angleterre est le meilleur marché
pour le homard canadien. Elle achète
les trois quarts du homard mis en boîtes;
le dernier quart est dirigé en France,
en Allemagne, au Brésil et aux An-
tilles. En outre, des quantités énormes
de ce poisson sont expédiées à l'état
naturel sur les marchés de l'intérieur et
des Etats-Unis.

Un édit impérial, daté des ruines
de Pékin, vient de bouleverser les
vieilles coutumes chinoises dans ce
qu'elles ont de plus tenace. Cet édit ne tend à rien
moins qu'à supprimer l'usage
barbare qui consistait à comprimer
les pieds des jeunes filles, tant et si
bien qu'elles finissent par ne plus marcher
que sur de véritables moignons. Ce fut, jus-
qu'à ces derniers temps, et ce se-
rait encore, à l'heure actuelle, le
comble de l'élégance et du bon
ton, pour une Chinoise, que d'avoir
le pied réduit ainsi à sa plus
simple expression. Mais l'impé-
ratrice douairière, avec un grand
sens, témoigne, en combattant
cette coutume, de la largeur d'idées
avec laquelle elle accueille
nos mœurs européennes.

Les femmes chinoises, dit-elle,
pour la plupart, se bandent les
pieds; c'est une coutume bien
ancienne, qui, cependant, est nui-
sible au juste développement du
corps. A l'avenir, les familles
mandarinales devront exhorter
sérieusement les femmes à ne
plus bander leurs pieds. Qu'elles
exhortent aussi les personnes des

autres familles, de sorte que tout
le monde sache bien les inconvé-
nients de cette pratique. De cette
manière, l'on peut espérer que,
peu à peu, l'on déracinera la cou-
tume invétérée. Cependant, il
est absolument interdit aux man-
darins et à leurs soldats de prendre
prétexte de nos paroles pour
causer des difficultés aux gens du
peuple.

Tel aura été l'effet d'une " Li-
gue contre les petits pieds ", for-
mée en Extrême-Orient par quel-
ques hygiénistes européens dont
la voix fut écoutée aux palais
impériaux.

RIEN COMME ELLES

LES PETITES PILULES ROUGES DU
DR CLARK SONT UNE MERVEILLE
A LA FRATERNITE MEDICALE

Les Petites Pilules Rouges du Dr Clark
n'ont guéri des rhumatismes chroniques dont
je souffrais depuis 22 ans après que tous les
autres remèdes eurent échoué. H. M. Black,
Sault-Sainte-Marie.

Aucun remède égale les Petites Pilules
Rouges du Dr Clark pour les troubles ner-
veux.

W. H. Robertson, Editeur du Daily Time,
Peterborough, Ont.

De faillir mourir de la grippe, et ne repris
des forces qu'après avoir essayé les Petites
Pilules Rouges du Dr Clark.

CHEZ NOS GENS

ENFANT NOYÉ

Rockland, Mass.—Georges Gaudette, âgé de 12 ans, s'est noyé dans l'étang Cushing. Le jeune Gaudette était en train de pêcher avec un compagnon, Robert McIntosh, lorsque leur embarcation chavira. M. Poole vit l'accident se produire; il se lança résolument au secours des deux enfants; mais malgré ses efforts, il ne put sauver que McIntosh. Lorsqu'il arriva sur la scène du désastre, le jeune Gaudette avait disparu.

FITCHBURG, MASS.

Les funérailles de M. J. B. Laforme ont eu lieu jeudi à 9 heures à l'église St-Joseph au milieu d'un grand concours de parents et amis. Le Rév. Père Deschamps officiait avec diacre et sous-diacre. Une grande messe musicale a été chantée. Mlle Zéphyrine Gosselin présidait à l'orgue. M. Geo. Morency et M. O. Tave Antil conduisaient le deuil. Les porteurs étaient: Léonidas Ledoux, Arthur Lussard, John Lavoie, Frs. Jacques, Aimé Hénaire, Toussaint Lucier.

Les marchands du di-tri ont fermé leurs portes durant le service par respect pour le défunt.

NEW BEDFORD, MASS.

Au No. 34 de la rue Hazard, c'est-à-dire entre les rues State et Pleasant M. Napoléon Demanche vient d'établir un commerce qui comprend plusieurs branches. Le vaste local qu'il vient de louer lui permet en effet d'avoir plusieurs cordes à son arc. En premier lieu il est marchand de bois et de charbon, puis il a des écuries suffisantes pour loger 8 à 10 chevaux. Enfin dans la partie de son établissement situé sur la rue Hazard il vient d'installer un magasin de bonbons, cigares, etc., pour la satisfaction des grands et des petits.

M. Demanche qui est avantageusement connu et qui appartient à plusieurs sociétés puissantes, telles que les Francs-Tireurs et l'Union Ouvrière, obtiendra nous n'en doutons pas, tout l'en couragement qu'il mérite.

SOCIÉTÉ MÉDICALE FRANÇAISE

Manchester, N. H.—La grande assemblée annuelle de la Société Médicale Française du New-Hampshire aura lieu en cette ville le 3 juin prochain. Les médecins s'assembleront à l'hôtel de ville durant l'avant-midi et au lac Massabesic l'après-midi.

Les élections pour l'année 1902 auront lieu à cette réunion.

BRUTALE ATTAQUE CONTRE UN CANADIEN.

Lowell, Mass.—Une attaque brutale qui aurait tout aussi bien pu se terminer par un assassinat a été faite hier après-midi vers 5-5 heures aux manufactures Tremont et Suffolk.

Un Grec du nom de Steeve Sianas se prit de querelle avec un de nos compatriotes, un nommé Joseph Perron, parce que celui-ci voulait fermer une fenêtre, tandis que l'autre voulait la laisser ouverte.

Joseph Perron vit très bien que Sianas avait à la main une bobine avec laquelle il se préparait à le frapper. Il voulut se défendre contre la bobine quand il reçut sur le nez un coup de couteau qui lui infligea une dangereuse blessure.

Perron se rendit chez lui 225 rue Cheever, aussi vite qu'il put, sans s'arrêter pour demander au policeman d'arrêter le coupable. Rendu à la maison, ses parents l'envoyèrent chez le Dr Bell-humeur qui dut faire plusieurs points de suture pour réformer la plaie.

M. le docteur que nous avons interrogé, nous dit que la blessure a plutôt dû être faite avec un instrument contondant. Il s'échappait beaucoup de sang par la narine droite; mais le docteur dit que ce sang venait des conduits cérébraux.

Il ne pense pas que la blessure soit dangereuse. La victime est allée au poste ce matin pour assermenter un mandat d'arrestation contre son assaillant.

EXETER, N. H.

A trois heures, lundi après-midi, M. Edouard Carrier conduisit à l'autel Mlle Hattie Morin, l'une des deux filles de cette localité. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. John Canning. De nombreux parents et amis remplissaient l'église.

—La population canadienne augmente tous les jours ici, et

plusieurs deviennent propriétaires depuis quelque temps. M. Amédée Couillard a, au commencement du printemps acheté une maison à deux logis sur la Plaine, M. O. Bernier, une terre, M. Dolphis Roy, revenu du Canada dernièrement, a aussi acheté une résidence sur la rue Main, et voici que récemment, M. Joas Jetté a fait l'acquisition de l'église des Advent, où il doit installer sa buanderie, dans le cours du mois de juillet.

BRUNSWICK, ME.

Lundi dernier, M. Ludgar Michaud, maître chanteur au chœur de la paroisse conduisit à l'autel Mlle Joséphine St-Pierre, fille de M. Thomas St-Pierre. La fanfare St-Jean-Baptiste, dont M. Michaud est un des membres, a accompagné les nouveaux mariés lundi soir. Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

—Notre société St-Jean-Baptiste a, dimanche dernier, accepté par un vote unanime l'invitation du Rév. J. B. Sekenger d'assister en corps à la messe de la Fête-Dieu et d'escorter le Saint-Sacrement durant la procession.

BROCKTON, MASS.

Les connaissances s'accroissent à dire qu'il y a maintenant environ 400 familles franco-américaines, en cette ville; depuis quelques mois, la population s'étant accrue prodigieusement.

M. D. Chénave est en train de construire, près de l'église du Sacré-Cœur, une belle école en bois qui sera de deux étages. Elle sera ouverte, à l'automne, sous la direction de quatre religieuses de l'Assomption, de Nicolet, P. O. le curé Rainville, secondé par son digne vicaire, M. l'abbé Lacroix, a hâte de voir les centaines de nos jeunes compatriotes étudier la belle langue française et puiser les principes religieux dans une institution vraiment française et Catholique.

HUDSON, MASS.

Les préparatifs pour la célébration de la St-Jean-Baptiste, à Hudson, le 21 juin prochain, avancent rapidement. Un grand nombre de sociétés ont accepté l'invitation du secrétaire, M. St-Germain et l'on s'attend à ce que plus de 1,000 compatriotes figurent dans la procession. Les membres du comité s'assemblent souvent et les étrangers qui visitent Hudson, ce jour-là, peuvent s'attendre à une charmante hospitalité.

NORTH ADAMS

—Lundi dernier M. le curé L. F. Triganne a donné la bénédiction nuptiale à M. Frédéric Lanoie et à Mlle Alma Lacasse.

—Marie Laroche, une enfant de 10 ans, est tombée dimanche du haut d'un pommier et s'est cassé le bras. Le Dr Desrochers la soigne.

MATTINEACUE

—Mgr Bégin, archevêque de Québec à son retour de Rome, avec son secrétaire, M. l'abbé C. A. Collet, et M. l'abbé Bernier, de Beaumont, est allé dimanche dernier, chez M. l'abbé J. M. A. Conest, curé de l'église de St-Louis qui a été élève de Mgr Bégin, à Québec. Dimanche dernier était le sixième anniversaire de la bénédiction de l'église St-Louis. M. l'abbé Bernier a chanté la grande messe et Mgr l'archevêque Bégin a donné le sermon. Il a dit qu'il avait été surpris de trouver le pape si actif et si alerte à l'âge de 92 ans.

Mme Charles Hudson a chanté l'"Ave Maria", de Franchère, avec violon.

Mgr Bégin est reparti à 8 heures du soir pour Québec.

Une chute de vingt pieds

UNE PLATEFORME S'ÉCROULE AVEC 200 PERSONNES

UN JOURNALISTE SE FAIT TUE

New-York, 27.—Elvin L. Colide, gérant de la circulation du New-York Commercial, a été tué instantanément et une centaine de personnes ont été blessées par suite de l'écroulement d'une galerie temporaire qui avait été élevée à une vingtaine de pieds de hauteur sur la 5e avenue et la 18e rue. Quelques-uns des blessés ne pourront survivre à leurs blessures. Ceux qui sont tombés formaient partie d'une foule rassemblée pour voir la procession militaire en l'honneur de la visite de la Commission Française Rochambeau,

en cette cité. 200 personnes étaient sur la plateforme lorsqu'elle s'écroula et elles furent précipitées d'une hauteur d'une vingtaine de pieds dans une excavation pratiquée pour une nouvelle bâtisse où se trouvait des pierres et d'autres matériaux.

L'accident est arrivé juste au moment où la parade dépassait le coin. Les visiteurs Français étaient déjà loin en avant et n'apprirent l'accident que quelque temps après. Le 22e Régiment défilait au moment où se produisit l'accident et immédiatement ordre fut donné de briser les rangs et cinquante militaires se hâtèrent de porter secours aux victimes. L'appel des ambulanciers se fit en même temps et les blessés furent transportés aux hôpitaux sans le moindre retard. Au nombre des blessés sérieusement se trouvent George Fissing, James J. Kelly, détective, M. J. McManus, Charles Warner et E. L. Coolidge, qui a eu le crâne fracturé et mort instantanément. Ce dernier était attaché au "Boston Journal". Il laisse une veuve et quatre enfants.

Les autorités sont à faire des recherches pour savoir qui est à blâmer pour ce terrible accident. On prétend que les matériaux employés n'étaient pas assez solides.

A bonne heure dans la journée, les constables de la force de New-York, entreprirent des doutes quant à la solidité de l'échafaudage, mais lorsque la parade commença à défilé, la foule devint incontrôlable et en dépit des efforts de la police la foule rassemblée sur la plateforme ne put être dispersée avant l'accident.

Après avoir fait transporter le cadavre de M. Coolidge, le coroner donna ordre d'opérer l'arrestation de l'entrepreneur. Ce dernier expliqua qu'il n'était pas responsable pour l'accident et il promit de comparaître à l'enquête au cas où sa présence serait requise.

L'entrepreneur et le sous-entrepreneur insistent à dire qu'ils ont averti la police de tenir la foule en dehors de la plateforme qui n'était pas construite pour maintenir un si grand poids.

F. X. LEMIEUX
NOTAIRE, Agent de Prêts et d'Assurance.
Bureau:—Bâtisse du bureau de MM. Méthot & Noël, rue de l'Eglise, Arthursville.
1er avril 1898.—1a.

La veuve du Roi Humbert

Quelques journaux italiens annoncent que la reine Marguerite de Savoie est décidée à prendre le voile de religieuse. La nouvelle n'a rien d'étonnant et pourrait même se réaliser.

Depuis bien des années la belle reine d'Italie, impressionnée par l'attentat de Passanante, s'est peu à peu livrée à la dévotion. On la vit assister aux offices, visiter les religieux, les asiles, les hôpitaux. Surout depuis la mort du roi Humbert, la reine mère s'est complètement lancée dans le mysticisme, à tel point qu'on dit à Rome qu'au palais Margherita on est en plein cléricisme.

D'après certains bruits qui courent, la reine-mère aurait même fait quelques remontrances à son fils le roi Victor Emmanuel, trouvant que le ministère était trop libéral et que la loi du divorce était une abomination. Il semble certain qu'entre le palais Margherita et le Quirinal se sont accumulés les nuages de couleur sombre.

La reine veuve se voyant peu à peu isolée, se prépare aux pèlerinages, et l'on annonce même que dans le courant de l'année elle visitera les Lieux Saints de la Palestine. Ces tendances au mysticisme sont favorisées par le Vatican dont plusieurs de leurs petites entrées chez la reine.

Souvent on a vu des princesses de la maison de Savoie prendre le voile; d'autres sont même vénérées dans l'Eglise, et le procès de canonisation de Christine de Savoie, reine de Naples, morte en 1802, est toujours en suspens pour cause de politique.

Ces précédents servent à accréditer le bruit de l'entrée en religion de la reine-mère et lui donnent une certaine vraisemblance.

Un des désirs les plus ardents de la reine Marguerite serait de pouvoir entrer au Vatican, de se prosterner devant le pape et de recevoir sa bénédiction. Lorsqu'elle reçoit des personnes qui ont pu approcher Léon XIII, elle est jalouse et regrette que la raison d'Etat ne lui permette pas d'entrer au Vatican, même en qualité de simple pèlerine.

Avis à nos Patientes.



Cette illustration représente une boîte de **Pilules Rouges** de la Cie Chimique Franco-Américaine; le papier est blanc, imprimé en rouge. Ce sont les seules véritables, et elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de bois.

Apportez cette illustration avec vous chez votre marchand et refusez toute autre qui ne ressemblerait pas à ce paquet.

Nous n'avons personne passant de maison en maison pour vendre nos **Pilules Rouges**.

Nos Médecins Spécialistes ne passent jamais de maison en maison pour soigner les malades; ils peuvent être vus et consultés tous les jours à nos bureaux, 274 rue St-Denis, Montréal, jamais ailleurs.

Une récompense de \$50. sera payée avec plaisir à quiconque sera la cause de l'arrestation et de la condamnation de chaque individu se faisant passer comme un de nos Spécialistes, ou se disant envoyé par nous.

Défiiez-vous, Mesdames, des charlatans (pedlers). Ce sont de beaux parleurs qui vous feront regretter votre crédulité.

Défiiez-vous des **Pilules Rouges** vendues au 100 ou à 25c. la boîte. Lorsqu'il s'agit de votre santé, ne vous laissez pas influencer ou tromper. Comme il est bien établi que toutes les bonnes choses sont imitées et comme nos **Pilules Rouges** l'ont été nous croyons devoir vous mettre sérieusement en garde contre toute imitation possible.

Exigez toujours nos **Pilules Rouges**, celles qui sont une spécialité pour les femmes seulement.

Cie Chimique Franco-Américaine,
274 rue St-Denis, MONTREAL, Can.

LA RÉGION DU LAC ST JEAN CANADA
20,000,000
acres d'excellentes terres à blé à 20¢ L'ACRE
UN PAYS ABONDANT EN EXCELLENTE EAU
EN BON BOIS A 190 MILES
Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique
UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES
REMPI DE POUVOIRS D'EAU
BEAU CLIMAT et COMMUNICATIONS FACILES
POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
et le guide de la colon du Lac St-Jean
RENE DUPONT
CHIEF DE LA COLONIE DU LAC ST-JEAN
RUE ST-ANDRÉ, QUEBEC, CANADA

L. E. CROTEAU
HORLOGER ET BIJOUTIER
VICTORIAVILLE

A toujours en main, un assortiment complet de montres, horloges, et bijoux, à des prix qui défient toute compétition.

Agent pour les célèbres montres de précision

REGINA ET HAMILTON

Boutiers de Montres en or, en argent, en acier, plaqués en or, (gold filled) en Nickel, etc. etc.

MONTRES DE DAMES et MESSIEURS, une grande variété.

Assortiment complet d'argenterie Sterling et plaquée, des plus célèbres marques américaines.

Horloges de toutes sortes, Chaînes de montres pour Dames et messieurs.

Bagues et Jones en or, Boutons de collets et de poignets, objets de fantaisie en ébène et argent.

LUNETTES DE TOUTES SORTES

Les réparations reçoivent une attention spéciale. Satisfaction garantie.

F. P. Bruneau DE LYSER

Ayant accepté l'agence générale d'une des meilleures Compagnies d'Assurance sur la vie.

LA GREAT WEST

dont le principal bureau est à Winnipeg, sera toujours prêt à répondre à toute correspondance pour application pour assurance et demande d'agence.

11 jan. 1902-6 m.

LE Dr G. H. DESJARDINS

Gradué des Universités de Rome et de Victoria
Membre de la Société Médicale de Boston
Spécialiste pour les maladies des yeux,
a l'honneur d'informer ses clients, et ses amis qu'il a laissé définitivement l'INSTITUT OPHTHALMIQUE et transporté son bureau au No. 500 rue St. Denis près du Carré St. Louis.

Consultations: Téléphone 19 à 12 A. M. et 2 à 5 P. M. Montréal.

Henri Girard

NOTAIRE

Bureau:—Alexander's Block

RICHMOND, — QUE.

Le notaire Girard tiendra un bureau à Kingsley, French Village, à l'Hôtel Leclerc, les 1er et 3ème mardis de chaque mois.

Harnais Souple

Vous pouvez rendre votre harnais souple comme le cuir et dur comme l'acier par l'usage de l'huile Eureka pour harnais. Vous pouvez prolonger sa vie, rendre sa durée double, sans le faire repasser au feu.

Un vilain harnais ou fait en cuir, composé d'une huile dure et pure, préparée spécialement pour résister aux rigueurs du temps.

A vendre partout en belles bouteilles grandes.

Fabriquée par l'IMPERIAL OIL CO.



LE SECHOIR A LINGE

.....INVENTE PAR.....

J. O. Richard

Le séchoir à linge nouvellement inventé par J. O. Richard, est ce qu'il y a de plus moderne, de plus économique en même temps de plus simple.

Il consiste en une roue mobile de 13 pieds de diamètre composée de 24 raies dont douze sont fixes et 12 sont mobiles se fermant sur les autres quand le linge est étendu et servant d'épingle à linge, étant retenu à l'autre raie par un ressort qui se trouve au bout.

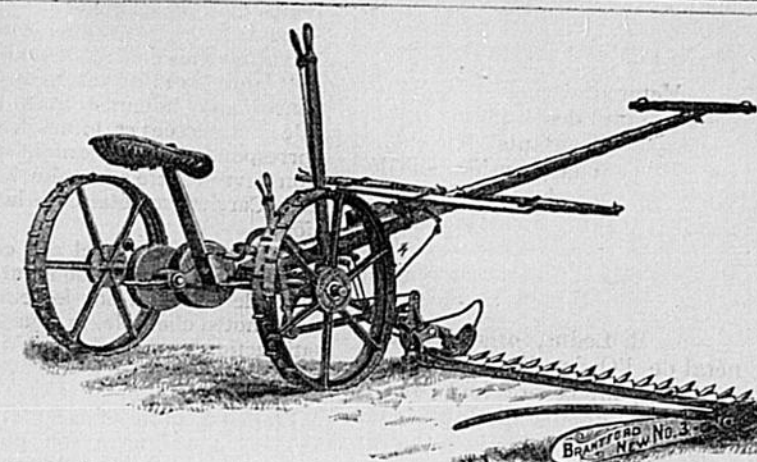
Cette invention n'existe encore dans aucun pays du monde. J'ai fait application pour le faire breveter au Canada et aux Etats-Unis. Ceux qui ont examiné cette invention sont unanimes à déclarer qu'elle est destinée à rendre de très grands services, vu qu'elle est facile à comprendre, ne prend que peu d'espace, solide, durable et peut faire sécher beaucoup de linge à la fois, et c'est une chose indispensablement toute famille ne manquera pas de se procurer.

Le prix de la roue avec les raies, est de \$5. Elle peut se fixer sur un poteau ordinaire dans n'importe quel endroit.

Je vous envoie le séchoir avec un pied mobile très léger et très commode, garanti solide pour \$8.00

J. O. RICHARD, Victoriaville.

Labatt
(LONDON)
INDIA PALE ALE
Vendue partout au Canada dans les Epiceries, les Clubs et les Hôtels. Ceux qui sont habitués à prendre des bières anglaises importées, trouveront que c'est la meilleure qu'on puisse se procurer. Adressez pour Agence, 127 Ave. Dufour, MONTREAL.



M.M. les Cultivateurs

Vous qui avez besoin de Machines Agricoles, je vous invite à venir examiner le stock de machines que j'ai actuellement en mains pour la

CIE. MASSEY-HARRIS

Ces machines n'ont pas besoin d'être vantées, elles sont connues, et tout cultivateur connaisseur et intéressé, les préfère à tous les autres parce qu'elles ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles sont les plus perfectionnées.

FAUCHEUSES MOISSONNEUSES SEMOIRS CHARRUES RATEAUX, Etc.

A des prix et conditions qui défient la compétition.

GRAND PRIX

accordé à la Cie. MASSEY-HARRIS, pour Machines Agricoles, à l'Exposition de Paris, 1900.

J'ai aussi en mains des VOITURES DE FERME et les BALANCES ROULANTES, indispensables à tout cultivateur. En voyant ces articles, vous reconnaîtrez leur utilité.

Je possède encore l'agence des Machines à Coudre NEW-WILLIAMS. Ces machines sont garanties et se recommandent par elles-mêmes. Essayez-les.

PAUL LAVIGNE

Victoriaville.

—ETABLIS EN 1876—

JOS. AMYOT

45, Rue Dalhousie et

20, Rue Union, Basse-Ville, QUEBEC.

—IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS DE—

Nouveautés Européennes, Américaines et Canadiennes

ASSORTIMENT COMPLET EN

Chapeaux de Paille et de Fentre pour Dames et Messieurs.

Fleurs, Plumes, Rubans, Dentelles, etc., etc.

Articles de Fantaisie, Bimbeloterie, Papeterie, etc.

Le tout à des Prix défiant toute Compétition.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

Ci-devant BUTEAU & PROULX

MANUFACTURE DE :

ENGINS, BOUILLOIRES,

MOULINS A BATTRE,

MOULINS A BARDEAU,

MOULINS A SCIE ET A CARDER,

POMPES, CHARRUES,

POELES, EVIERS,

VAISSEAUX EN FONTE, etc.,

REPARATIONS DE TOUS GENRES.

Les seuls manufacturiers au Canada, du célèbre

Arrache-Pierres

Patenté par J.-B. MONFETTE, en octobre 189

Conditions Libérales

Ils vont à l'Eglise.

Chaque dimanche vous les verrez dans les bancs en avant, en arrière, dans les jubés, à l'orgue, et ils sont particulièrement appropriés pour les gens qui vont à l'église.

Nous voulons parler des

Habillements tout faits de Shorey

pour le PRINTEMPS

Nous ne courons aucun risque sur ces marchandises.

Nous savons ce qu'elles sont et pouvons en garantir chaque point d'aiguille.

L'étoffe est parfaitement épongee, le style est d'aujourd'hui, et nous sommes autorisés par les fabricants à donner une garantie avec chaque habillement.

Dans les Bois-Francis

STE CLOTHILDE D'HORTON

M. Caron, architecte et entrepreneur de Nicolet, a commencé à poser les fondations de notre nouvelle église. La vieille église n'a pas encore été démolie; les fondations de la nouvelle entourent la vieille église. La démolition se fera le printemps prochain. Le presbytère qui a été commencé de bonne heure, ce printemps, est assez avancé. On s'attend à ce qu'on puisse l'habiter cet automne.

—Mercredi a eu lieu la première communion des enfants de cette paroisse. 31 enfants se sont approchés pour la première fois de la table sainte. Aussitôt après la messe il y eut rénovation des vœux du baptême, consécration à la Ste Vierge et réception du St scapulaire.

—M. R. Leduc, organisateur général de l'Ordre des Forestiers Canadiens, pour la province de Québec, est ici depuis quelques jours, dans le but d'organiser ici une cour de l'Ordre.

—Mme Trudel, de Ste Monique, est en visite chez M. Nap. Roussseau.

—Mme Payotte, de St Germain, passe quelques jours chez sa fille, Mme Touzain.

Naissances.—Le 25 Mme Z. Touzain, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Blanche Marguerite Irène. Parrain et marraine, M. et Mme A. Belhumeur, de St Germain de Grantham, oncle et tante de l'enfant.

—Le 23, l'épouse de M. Louis Boulanger, un fils.

Décès.—Mardi le 28 mai, est décédé après une longue maladie M. Ludger Désilets, marchand. Le défunt était âgé de 53 ans. Il n'a fait généralement le sacrifice de sa vie et est mort après avoir reçu tous les secours de la religion. Feu M. Désilets qui était un de nos plus estimés concitoyens a succombé à la diabète. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

—M. Philippe Désilets, de Lowell, Mass., est arrivé mardi, pour assister aux derniers moments de son père.

YAMASKA

Samedi dernier mourait subitement, à l'âge de 68 ans, M. Joseph Forcier, rentier du village d'Yamaska. Ses funérailles auront lieu mardi à l'île du Pad.

—Les funérailles de Mme Pierre St-Germain, décédée dimanche matin, ont eu lieu mardi matin, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis. La défunte était la mère de Pierre St-Germain, décédé la semaine dernière.

—Les Mascoutins, malgré leur forte constitution et leur bonne réputation de "Batailleurs", disparaissent rapidement. Depuis le mois de janvier 1902, tous près d'une douzaine de personnes, sans compter les enfants, nous ont quittés, emportant avec elles les regrets et l'estime de tous.

—La pluie d'hier a fait ici un grand bien. Les cultivateurs avaient été obligés d'abandonner leur semaille, la terre étant devenue trop dure. Maintenant, ils vont les reprendre avec joie pour les finir.

No 65—TOUJOURS CELUI-LÀ.

Si vous toussiez, prenez du BAUME RHUMAL. Si vous êtes enrhumé, prenez du BAUME RHUMAL. Si vous avez la bronchite, prenez du BAUME RHUMAL. Si vous avez la toux, prenez du BAUME RHUMAL.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS

Nous apprenons que M. Galland, représentant des porteurs anglais de démentures, qui, comme on le sait, sont en possession du chemin de la Baie des Chaleurs, a complété les arrangements pour le prolongement du chemin jusqu'à l'Aspébie. Ce travail sera terminé vers le commencement d'octobre.

Le chemin de la Baie des Chaleurs est maintenant administré sur des bases d'affaires. Les hommes et les matériaux sont payés régulièrement.

Nous espérons que le jour n'est pas éloigné où le gouvernement fédéral construira à l'Aspébie ou Port Daniel, les travaux nécessaires pour en permettre l'accès aux navires de grand tirage.

Aspébie et Port Daniel sont admirablement situés pour devenir des ports de premier ordre.

La vente de l'«Evènement»

M. TARTE FONDERAIT UN JOURNAL A QUÉBEC

Québec, 28.—(Spécial). —L'«Evènement» est passé aujourd'hui sous la nouvelle administration qui en fait l'acquisition hier, et ce matin en première édition, il publie la

note suivante :
"Tout l'actif de la raison sociale L. J. Demers & Frère a été vendu hier : l'immeuble par le sheriff, à 10 heures du matin, et le reste de l'actif, par les Curateurs, MM. Lefavre et Taschereau.

"Je me suis porté acquéreur de l'immeuble et de tout l'actif, et l'«Evènement» continuera en conséquence à être publié comme par le passé. Il sera d'ici à bref délai sous la direction d'une compagnie en voie de formation et qui sera composée d'un groupe de nos amis politiques.

"J'ai fait l'acquisition en même temps de tous les crédits de l'établissement et je continuerai tous les travaux et les contrats en cours.

"Toutes remises et toutes lettres concernant l'administration devront m'être adressées et toutes lettres ou correspondances concernant la rédaction devront être adressées à M. Isidore Carrier, secrétaire de la rédaction.

"Tout le personnel est continué dans ses fonctions et nous allons essayer de donner à nos lecteurs et à toute notre clientèle, la plus grande satisfaction possible.

S. A. DEMERS."

L'ancien propriétaire, M. L. J. Demers, a rencontré son personnel ce matin, au bureau qu'il a occupé pendant de si longues années, et lui a dit adieu. Les employés étaient aussi émus que celui qui, hier encore était leur patron. M. Demers a quitté ses compagnons de travail, dont quelques-uns comptaient pas moins de 25 ans de services, en emportant leur plus profonde sympathie et leur plus sincère estime.

On dit ici, que M. Tarte frustré dans son espoir d'acheter l'«Evènement», fonderait prochainement un nouveau journal à Québec.

LES CANCANS DE «LA PRESSE»

Le journal «La Presse» manque peu d'occasion de se rendre désagréables à nos amis.

Parlant ce matin, de l'achat de l'«Evènement», elle dit ce qui suit :

M. S. Demers est pour ainsi dire le chargé d'affaires des particuliers qui ont mentionné qu'ils transfèrent l'«Evènement» en un organe canadien. Je sais, de source certaine que les Flynn, les Chapais, les Brosseau et un grand nombre d'autres conservateurs influents de Québec ne voient pas le syndicat Pelletier d'un bon œil. Il est même question de fonder, sans retard, à Québec, un autre journal conservateur. Les événements d'hier feront éclore certains projets qui sont à l'étude depuis la disparition du Courrier du Canada.

Les «particuliers» dont «La Presse» parle ainsi sont MM. Landry, Pelletier, LaRue et Belleau. Quant aux hons, MM. Flynn et Chapais, ils travaillent en parfaite harmonie avec ce qu'on veut bien appeler à «La Presse», le syndicat Pelletier.

Il n'est pas question d'un journal canadien. Cette ancienne appellation qui n'a plus sa raison d'être, a été ressuscitée récemment par «La Presse» pour les fins d'une polémique où il lui fallait trouver quelque chose à dire.

Nous ne connaissons personne parmi les chefs du parti conservateur, à Québec, qui porte le nom de Brosseau.

Soyons sérieux.

L'EVENEMENT

Le Repatriement et la Colonisation

L'OPINION DE «L'INDÉPENDANT» DE FALL RIVER, MASS.

Nous lisons dans «L'Indépendant» :

"Ainsi que MM. René Dupont et Gauthier ont pu s'en convaincre les Canadiens-français de Fall-River s'intéressent à un haut degré à la colonisation et au rapatriement. C'est qu'il en est beaucoup parmi eux, qui retourneraient volontiers aux travaux des champs s'ils y voyaient une perspective d'avenir. La plupart de ceux-là n'ont pas trouvé aux Etats-Unis l'abondance qu'ils avaient eue y et envoient en émigrant, et d'autre part, le désir d'établir plus tard leurs enfants les engagerait à rentrer volontiers au pays.

Sous ce rapport, Fall-River n'est pas une exception à la règle générale. De fait on peut en dire autant de toutes les villes de la Nouvelle Angleterre où les Canadiens français sont fixés en grand nombre.

Il n'est pas ici question—on verra bien le remarquer,—de rapatrier ceux dont les affaires prospèrent, ce qui du reste, ne serait pas plus désirable que possible. Le rapatriement concerne surtout ceux qui voudraient échapper à l'incertitude pour le certain. Chacun est libre d'améliorer son sort, et il incombe au père de famille de ne rien négliger pour arriver à cette fin.

Ne voit-on pas de nos jours, des milliers de cultivateurs des Etats américains de l'Ouest, abandonner leur terres pour aller s'établir dans le Nord-Ouest canadien, où ils espèrent s'enrichir plus vite ? Et cette migration n'a-t-elle été décidée, veuille nous en croire, qu'après une étude approfondie des ressources naturelles de la patrie septentrionale du Canada et des avantages exceptionnels qu'elle offre aux colons. Or, ce qui est bon pour des américains versés dans l'agriculture, doit l'être également pour les Canadiens français qui

ont perdu tout espoir de se créer aux Etats-Unis une position indépendante.

Les gouvernements du Canada peuvent mener à bien le mouvement de rapatriement en y affectant autant d'argent que possible et en faisant disparaître toute cause de friction dans les lois sur la colonisation. Voilà ce nous semble, un devoir impérieux auquel ils ne devraient pas se dérober, car il touche à l'avenir même de leur pays.

Qu'ils rendent la vie possible aux défricheurs,—ce qui n'est pas exiger trop,—et tout ira bien. Alors il lui viendra de la Nouvelle Angleterre des milliers de braves gens impatients de reprendre la vie pastorale et bien décidés à finir leurs jours sur le sol natal.

Bureau d'Enregistrement D'ARTHABASKA.

Semaine finissant le 24 mai 1902.

Vente

A. Gagnon & Cie à Remington Martin Co.

Bois de pulpe et logs.

Corpor. St-Vallée à H. Champagne, p. 183

et 184 Balstrode.

H. Champagne à Wm. Champagne, p. 183

Balstrode.

Testament

Ant. Gagnon à De Em. Girouard & ind. p.

N. E. 146 et 147 Arthabaskaville.

Transport

Jos. Stevens à Cyr. Hebert, \$100 dues par

Sam. Ewing.

Un Zolverain Impérial

Que va dire Sir Wilfrid Laurier ?

New-York, 29.—La «Tribune» a reçu le cablegramme suivant de Londres :

L'idée d'un Zolverain Impérial est considérablement discutée dans la «Presse» et presque tous les journaux unionistes se déclarent en faveur.

En vue de la prochaine conférence avec les ministres coloniaux, on lit des observations comme les suivantes, dans les journaux officiels.

Comme nation, nous sommes des libres-échangistes, si nous voulons exister et maintenir notre présente position.

Voilà le sentiment prédominant d'une assemblée tenue hier soir, au club colonial et à laquelle assistaient les représentants des différentes colonies.

Sir Robert Hebert présidait et l'orateur de la circonstance a été le colonel Denison, de la British Empire League du Canada.

Si Sir Wilfrid Laurier fortifie la position prise par M. Seddon, comme avocat d'un tarif anglais uniforme dans tout l'empire contre les marchandises étrangères, la conférence de M. Chamberlain pourrait bien être grosse de conséquences désagréables.

Saint-François d'Assise

Six-cents ans ont passé : ta gloire et ta puissance,

Séraphin radieux,

Comme un jet de lumière ont franchi la distance

Qui sépare des cieux :

Et ton nom immortel que ta chère patrie

En de joyeux transports,

Ne cesse d'exalter comme un flot d'harmonie

Par mille doux accords,

Comme un de ces rayons dérobés à l'aurore

Vient encore en ce jour

Ranimer la ténacité de l'âme qui t'implore,

Te prie avec amour :

Et le temps qui, hélas ! dans sa course effrénée

Avec lui détruit tout,

O grand saint, devant toi, devant ta renommée,

A fléchi le genou :

Et malgré que les ans fuient et roulent sans cesse,

Tout le vaste univers

Alme encore à redire avec joie, allégresse

Tous tes bienfaits divers.

Pourquoi donc, ô grand Saint, comme ces

flots huppés

Viennent-ils enflammer nos cœurs toujours avides

Des plus nobles desirs ?

Pourquoi nous laissent-ils ce reflet de lumière

Qui jaillit en ton lieu ?

—C'est que tu fus toujours sur cette pauvre

terre

Toi-même un autre Dieu !

Ea effet comme Dieu tu connus l'ironie

D'une foule d'ingrats :

Tu connus les soufflets d'une horde en furie,

Tu connus un Judas.

Jésus pour couronner ton amour ineffable,

Tes desirs enflammés,

Vint lui-même imprimer sur ton corps vé

néral

Les stigmates sacrés :

Et ta foi scintillant comme un flambeau

sublime.

Souvent te retenait

Suspendu dans les airs, comme un ombre

divine.

Puis Dieu te caressait :

Veille toujours sur nous, grand Saint Fran-

çois d'Assise.

Veille sur nos destins :

Ranime notre foi, comme la brise assise.

Les brisiers presque éteints :

Et fais qu'en ce grand jour, quand triomphe et

solitaire

Vers le trône immortel

Notre pauvre âme ira, de sa vie éphémère

Aux pieds de l'Eternel

Déposer en tremblant le grand livre sublime,

Ce livre qui dit tout !

Fais alors, ô grand saint, que l'effroyable

abîme

Créé nos nos genoux,

Soit toujours abrité des plus tendres ver-

dures !

Et voguant librement

A travers ces cieux, sur ces vagues impures,

Nous pourrions tous gémir

A l'ombre de ton aile, ô Séraphin Archange,

Allez chanter un jour,

La bas !... un beau ciel bleu, l'éternelle lan-

ge

D'un Dieu tout plein d'amour !

O. NORMAND,

INAUGURATION

DE LA STATUE ROCHAMBEAU

Washington, 26.—Le président des Etats-Unis a présidé samedi, en compagnie des représentants officiels de la république française, à l'inauguration de la statue du maréchal de Rochambeau, érigée en face de celle de Lafayette, près de la Maison Blanche. M. Roosevelt avait tenu à rendre un éclatant hommage au nom de la république américaine au brave soldat qui commandait en chef les troupes de Louis XVI envoyées au secours de l'armée du général Washington, il y a cent vingt ans.

Le monument de Rochambeau comprend une statue de bronze de neuf pieds de hauteur, un haut-relief de bronze représentant la «Liberté armée», et un piédestal de pierre sur soubassement de granit : l'ensemble du monument ne mesure pas moins de dix-huit pieds. Rochambeau est représenté debout, le bras droit tendu vers l'horizon, dans un geste de commandement ; dans la main gauche il tient un plan de la ville de Yorktown ; à ses pieds repose une casaque de canon sur laquelle se détache une branche de laurier.

L'artiste a cherché à rendre, tant par l'allure du personnage que par l'expression de sa physionomie, les traits caractéristiques de cette intéressante figure du dernier maréchal de l'ancienne monarchie.

La cérémonie d'inauguration de la statue érigée à Washington, aux frais du gouvernement des Etats-Unis, a été une véritable manifestation d'amitié franco-américaine. Non seulement on voyait côte à côte les plus hauts représentants de la république des Etats-Unis et les envoyés du président Loubet, groupés sous les plis des drapeaux français et américains, mais, en outre un fort détachement de fusiliers marins débarqués du cuirassé le «Gaulois» était sous les armes à côté des compagnies de débarquement fournies par l'escadre américaine actuellement à Annapolis. Enfin, tous les discours prononcés par les représentants des deux pays ont été autant d'hommages rendus à la vieille alliance qui unit la France et les Etats-Unis, et dont le souvenir toujours vivace se transmet de génération en génération.

La cérémonie d'inauguration devait commencer à onze heures du matin, mais longtemps avant l'heure fixée, les rues de Washington étaient pleines de monde. On peut dire que la population de la capitale n'a pas pris moins d'intérêt que le monde officiel à la manifestation en l'honneur de Rochambeau et de l'amitié franco-américaine.

De grand matin, les curieux s'étaient portés dans Pennsylvania avenue sur le passage du bataillon de fusiliers marins, débarqué du «Gaulois» et arrivé d'Annapolis par un train spécial. Le bataillon était précédé de la musique des équipages de la flotte, et suivi de deux petites pièces de canon traînées à la bretelle. L'excellente tenue et le pittoresque costume des marins français ont produit la meilleure impression. A diverses reprises, des acclamations ont salué les hommes du «Gaulois». A son arrivée au square Lafayette, où venait de se déployer les détachements de troupes régulières de marins et de gardes nationaux, qui allaient assister à la cérémonie, le bataillon français a été accueilli avec la plus grande cordialité par les officiers, les soldats et les marins américains.

Le président Roosevelt et les membres du cabinet sont arrivés au square Lafayette un peu avant onze heures. Deux estrades avaient été élevées. L'une, près du monument Rochambeau, était destinée au monde officiel. Le président Roosevelt, les membres du cabinet fédéral, les sénateurs et les représentants, l'ambassadeur de France, le général Brugère, les membres de la mission française, M. et Mme de Rochambeau, M. de Sahune de Lafayette, etc., y ont pris place. Du côté sud de Pennsylvania avenue, près du coin de la Maison Blanche, se trouvait la seconde estrade, qui était bondée d'invités, parmi lesquels on remarquait beaucoup de personnes venues de New-York, de Philadelphie, de Baltimore, etc.

M. Roosevelt et les autres représentants du gouvernement et du congrès des Etats-Unis étaient, comme toujours, vêtus de noir ; la simplicité de leurs costumes faisait ressortir l'éclat des uniformes des nombreux officiers français et américains qui entouraient le président. Les uniformes de l'armée française, qui ne sont pas connus aux Etats-Unis, excitaient une vive curiosité. Le pantalon rouge, les nombreuses décorations et le chapeau à plumes blanches du général Brugère attirait tout particulièrement l'attention, ainsi que le casque du capitaine Lanson, qui est officier de cuirassiers.

La cérémonie a commencé par une invocation du révé. D. J. Stafford, curé de l'église catholique de Saint-Patrice, qui remplaçait le cardinal Gibbons, empêché.

Puis le président Roosevelt a prononcé un discours bref. Après que le président eut fini de parler, la cérémonie du dévoilement de la statue a été faite par la comtesse de Rochambeau. Les autres personnages qui ont adressé la parole sont : M. Cambon, ambassadeur de France, qui a parlé en français ; le général Porter, ambassadeur des Etats-Unis en France ; M. Henri Cabot Lodge, sénateur du Massachusetts ; et le général Brugère, chef de la mission française.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction de la statue par Mgr Setterlee, évêque de Washington.

EST-CE BIEN LA PAIX ?

UN DÉBAT A LA CHAMBRE

Londres, 28.—A la chambre des Communes, aujourd'hui, Sir Henry Campbell Bannerman, le chef libéral demanda au gouvernement quand le budget serait présenté.

M. A. N. Balfour, chef du gouvernement répliqua que ce serait très inopportun de discuter le budget pendant que les affaires du sud-africain n'étaient pas encore réglées parce qu'il serait impossible, au cours de la discussion d'empêcher les allusions aux négociations de la paix. M. Balfour est d'opinion que la chambre serait de ce sage avis.

M. O'Kelley nationaliste anglais demanda à M. Balfour quelles étaient les conditions qui avaient été offertes aux Boers.

M. Balfour déclina de répondre. L'impres-son créée sur la chambre par les remarques de M. Balfour et la longueur de la réunion du cabinet aujourd'hui sembleraient indiquer que les négociations sont encore incomplètes.

Le cabinet anglais a été en séance deux heures sur la discussion des communications reçues de Prétoria depuis la réunion des ministres vendredi dernier. On croit que le comité du cabinet télégraphiera le résultat des délibérations à Prétoria cette après-midi. Les délégués à la capitale du Transvaal retourneront alors à Vereeniging et rapporteront aux burghers rassemblés à cet endroit ce qui se sera passé.

La presse Associée apprend que le gouvernement continue à être très satisfait des négociations qui résulteraient d'un arrangement pacifique. Il reste encore quelques points à discuter mais l'on s'attend d'en venir à une entente d'ici à une couple de jours.

LA DERNIERE RUMEUR

Londres, 28.—Le «Daily Chronicle» de ce matin déclare que les négociations qui seront closes dans une couple de jours seront la fin de la guerre dans le Sud-Africain. Le journal ajoute qu'il apprend que le gouvernement a décidé d'accorder aux rebelles une amnistie sans précédent on de fixer une date pour l'établissement du gouvernement autonome et que l'Anglais sera probablement la langue officielle dans les deux colonies.

On considère maintenant comme certain le fait que le parti Chamberlain sera victorieux et que le gouvernement a décidé de maintenir la taxe sur le grain. M. Chamberlain, secrétaire colonial est de nouveau indisposé et plusieurs sont portés à croire que sa maladie n'est autre qu'une simple indisposition diplomatique.

ESSOUFFLEMENT

Les personnes qui ont le sang impur souffrent de l'essoufflement dont elles sont affectées au moindre effort musculaire. Les Pilules de Longue Vie, en fortifiant le sang, guérissent ce malaise pénible. Un timbre de 2 cts vous procurera une boîte échantillon gratis. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

LOUIS PAQUETTE SERA PENDU

Ottawa, 28 mai. Le cabinet a décidé que la loi suivra en cours dans le cas de Louis Paquette, condamné à être pendu à Kamlaaps, C. A. le 3 juin, pour le meurtre d'un nommé Léger.

Paquette était entré dans la maison de Léger avec une arme à feu et l'a tué de sang-froid après avoir fait des propositions à sa femme.

CONSECRATION DE MGR CORRIGAN.

Springfield, 27.—Le sacre de Mgr P. J. Corrigan comme évêque de Sioux City a eu lieu en cette ville avec grande pompe. Sa Sainteté Léon XIII avait envoyé un message de félicitation au nouvel évêque en même temps qu'une bénédiction pour tous les élevés.

La messe pontificale a été célébrée par les dignitaires suivants : Evêque consacrant, Mgr T. Beaven, de Springfield ; assistants, Mgr P. Allen, de Mobile, Ala., Mgr Thomas Griffin, de Worcester, et plusieurs autres membres du clergé. Mgr John J. Keane, de Dubuque, a prononcé le sermon.

Le sacre de Mgr P. J. Corrigan comme évêque de Sioux City a eu lieu en cette ville avec grande pompe. Sa Sainteté Léon XIII avait envoyé un message de félicitation au nouvel évêque en même temps qu'une bénédiction pour tous les élevés.

La messe pontificale a été célébrée par les dignitaires suivants : Evêque consacrant, Mgr T. Beaven, de Springfield ; assistants, Mgr P. Allen, de Mobile, Ala., Mgr Thomas Griffin, de Worcester, et plusieurs autres membres du clergé. Mgr John J. Keane, de Dubuque, a prononcé le sermon.

SANTÉ DAMES!

DES

APIOLINE (CHAPOTEAU)

Ne pas confondre avec Apol. L'Apoline, en petites capsules rondes, soulage les douleurs et régularise les époques, sans danger pour les femmes enceintes.